

www.louannec.com

BULLETIN MUNICIPAL
N° 53 JUILLET 2015

2014 — P.A.D.D. — Réunion publique — 2016

P.L.U.

Tu as entre 10 et 15 ans
nous te donnons la parole,
alors exprime-toi !!!
Rends-toi page 15 du bulletin

Bulletin municipal N°53
Juillet 2015

SOMMAIRE



Ce bulletin municipal est une nouvelle fois l'occasion de mettre en avant le dynamisme de Louannec : vous y trouverez au fil des pages, les diverses animations passées ou à venir proposées par les nombreuses associations et clubs sportifs de la commune.

N'oubliez pas également de consulter le site internet de la commune dont les informations sont mises à jour régulièrement. Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter, pour recevoir régulièrement les activités à venir sur la commune.

Nous vous souhaitons de bonnes et agréables vacances estivales.

L'équipe rédactionnelle

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.





Chers Louannécains,

La démarche de révision du PLU engagée en Juillet 2014, se poursuit conformément au planning initial. La phase de diagnostic est terminée, le projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) devrait être validé en septembre, suite aux différentes consultations. Le projet va se poursuivre dans la concertation, au travers de différentes réunions publiques, où l'on va devoir conjuguer l'intérêt général et les intérêts particuliers qui sont, par nature, souvent divergents.

Le conseil municipal a conduit à son terme différents chantiers du programme de voirie 2014 & 2015, avec la rénovation de la rue des Mouettes, des Cormorans, la venelle de Pont Ar Soaz et un bout de la route de Rospez. Nous allons également poursuivre les effacements de réseaux aériens téléphoniques et électriques (Croajou, Kernu) réalisés sur un programme annuel par le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) dans la limite du maximum de subventions fixant l'enveloppe financière validée par la commune. Les programmes de voirie à venir se feront dans la continuité des effacements de réseaux déjà réalisés les années précédentes (Saint-Yves, Croajou, …). Les effacements futurs se feront en phase avec les renforcements de réseaux nécessaires (moyenne et basse tension) prévus par le SDE et ERDF.

Au moment où j'écris ces quelques mots, nous finalisons la réception des travaux du lotissement de Poulajous Braz, dont tous les lots ont été attribués, permettant ainsi aux acquéreurs de lancer leur construction, souvent présentée comme le projet de leur vie. Les treize logements sociaux du programme sont également engagés par l'intermédiaire de BSB. Au même moment sont donnés les premiers coups de pelleteuse, lançant la phase construction du projet d'extension de la salle des sports, et si les plannings sont respectés, la livraison aura lieu en mars 2016.

Nous avons également entrepris avec l'aide de Lannion Trégor Communauté (LTC) la mise en place de containers enterrés sur la commune de Louannec. Le premier bloc de 4 containers a été installé sur le parking de la Mairie, un autre suivra à Nantouar l'année prochaine, puis le camping l'année suivante. Ces nouveaux containers enterrés, plus faciles d'usage, devraient permettre de garder un site plus propre, moyennant un peu de civisme de chacun d'entre nous.

Je profite de ce bulletin pour revenir sur les incivilités routières à répétition sur nos routes de campagne (Kernu, Croajou, Nantouar, …), souvent relayées par des riverains désarmés, craignant pour leur vie et celle de leurs enfants. Malgré la signalisation présente, on ne peut que constater que les vitesses ne sont pas respectées, souvent par des populations locales trop pressées, qui en connaissent pourtant les risques et les dangers. Certains ont même cru bon de vandaliser le radar pédagogique, installé dans l'unique but de mesurer les vitesses pour adapter les dispositifs de sécurité à mettre en place. Néanmoins ces aménagements de sécurité, en cours et à venir, ne pourront jamais remplacer la vigilance des uns et des autres.

A tous, je vous souhaite un très bel été, que j'espère ensoleillé, pour la joie de chacun et le plaisir de tous. Profitez-en pour vous ressourcer comme peuvent le faire les nombreux touristes ravis de venir découvrir notre si belle région.

Bonnes vacances à tous…

Le Maire
Gervais EGAULT



LES « MAUVAISES » HERBES

Depuis l'engagement de la commune, à l'initiative du Syndicat des bassins versants Jaudy-Guindy-Bizien, à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'élimination des mauvaises herbes sur les trottoirs, les routes, les parkings, … il est devenu très difficile, voir impossible, de ne plus voir une once de verdure dans ces endroits. Et il n'y a pas que Louannec qui est concerné par ce problème, toutes les communes de France qui ont pris cet engagement y sont confrontées, et celles qui ne l'ont pas fait n'auront pas le choix en 2017, car cela deviendra une obligation. Puis ce sera le tour de tous les particuliers, puisque la vente d'herbicides comme le Roundup (à base de glyphosate, reconnu cancérigène) ne sera plus autorisée.

Il faut noter que la France est le 1er producteur et consommateur européen de pesticides, mais aussi le 2ème producteur mondial, et le 4ème consommateur mondial. Nos voisins européens ont un autre regard sur les plantes spontanées en ville et adoptent des solutions très différentes de la nôtre.

Même si on observe une légère diminution du nombre de molécules détectées et de leur concentration dans les eaux des rivières, il faut noter que les substances les plus souvent décelées restent des herbicides, principalement dérivés du glyphosate, le désherbant le plus utilisé par les collectivités, les particuliers et les agriculteurs.

On connait la sensibilité au ruissellement des surfaces imperméables (bitume) ou semi-perméables (allées sablées). Et les traitements chimiques en milieu urbain peuvent rapidement se retrouver dans les réseaux pluviaux, les fossés, puis dans la mer lorsqu'il pleut. Et une meilleure maîtrise du désherbage chimique par la commune, comme nous l'avions fait il y a quelques années, a certes un impact moins important, mais continue quand même à poser problème.

Ce constat nous a imposé de remettre en question nos pratiques habituelles, en passant au « zéro phyto », et en adoptant ce qu'on appelle des techniques alternatives au désherbage chimique. De nouvelles règles sont aussi apparues, interdisant les traitements dans les zones sensibles : les caniveaux, les fossés, les bords de cours d'eau, …

Et de nouveaux comportements émergent : « pourquoi désherber? » Car nous avons déjà vécu avec les herbes dites « mauvaises » avant l'introduction des traitements chimiques, et nous ne nous en portions pas plus mal. Et on se rend bien compte que même les traitements alternatifs ne sont pas la panacée.

Le premier traitement est préventif : afin de ne pas avoir à détruire une plante, il faut l'empêcher de pousser. C'est pourquoi Louannec a investi dans une balayeuse de voirie, utile pour traiter les milieux ou la verdure s'installe : en éliminant le substrat et les graines se trouvant dans les joints des caniveaux, les pieds de murs, entre les bordures de trottoirs et les enrobés, entre les pavés, elle permet de limiter la poussée d'herbes spontanées. Mais cela ne suffit pas, la balayeuse ne peut pas passer sur les routes en « émulsion », sur les trottoirs en arène granitique ou en sable-ciment, …

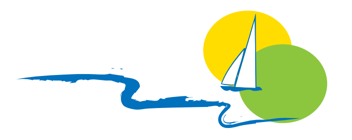
Il faut donc d'autres moyens de traitement. Et en dehors de la binette, ceux les plus utilisés actuellement consistent à utiliser la chaleur pour provoquer ce qu'on appelle un « choc thermique » et détruire les plantes. Il existe plusieurs techniques : soit par brûlage à la flamme, soit par air chaud, soit par vapeur d'eau. Nous avons utilisé le brûlage, avec une machine fonctionnant au gaz butane, mais avec un inconvénient majeur : on ne peut l'utiliser près des portails, près des clôtures en bois, près des haies, … et suite à un incident (une haie a pris feu route du Croajou), il a été décidé de ne plus l'employer. Nous utilisons principalement la vapeur d'eau, avec un nouvel investissement en 2015, l'appareil que nous avions depuis une dizaine d'années ayant « fait son temps ».

Cette machine est relativement efficace ; il faut quand même passer régulièrement, et on ne peut pas dire que c'est un modèle d'écologie. Montée sur une petite remorque routière, il faut un véhicule à moteur pour la tracter, et la vapeur est produite par une chaudière fonctionnant au fioul domestique. Il n'y a plus d'herbicide chimique, mais il reste pas mal d'émission de CO_2.

Il nous faut donc trouver d'autres solutions pour désherber sans risque, ou pour ne plus avoir à désherber grâce à la couverture du sol : c'est ce que nous avons commencé à faire à Villeneuve, lors du réaménagement de la voirie. Les bordures de trottoirs ont été supprimées, et les zones de stationnement ont été réalisées sous forme de surface en « terre-pierre » à ensemencer. La nature de ce sol permettra une couverture végétalisée, à pousse lente, régulée par le passage et le stationnement des voitures, et ne demandant qu'un entretien limité par les services techniques.

Une autre technique, mise en œuvre dans une commune voisine, consiste à refaire des joints dans tous les endroits ou les graines peuvent s'installer et croître. Ces joints, à base de sable polymère ou de mélange goudron-sable, représentent une somme de travail importante, vu les longueurs à effectuer sur la voirie. Ceci ne pourra s'effectuer que progressivement, et il faudra définir la planification des zones à traiter.

Et en fin de compte, il faudra bien s'habituer un peu à voir le « vert » revenir dans notre environnement urbain, puisqu'on ne dispose pas de produits à efficacité équivalente à celle des herbicides, mais c'est le choix de notre santé face à la soi-disant propreté : les « mauvaises »



herbes, ou le poison.

La citoyenneté dans tout cela : les 2 plus grandes villes de notre communauté, Lannion et Perros-Guirec, ont pris des initiatives allant dans ce sens. Perros a lancé début mars, l'opération « Prends ta binette », pour que les habitants participent à l'entretien et au fleurissement des trottoirs et des pieds de mur. Et à Lannion, depuis début juin, un arrêté municipal oblige chacun à désherber son « bout de trottoir » sans pesticides, avec distribution de kits « serfouette ».

Ces initiatives sont déjà expérimentées dans beaucoup de villes et communes, particulièrement en Bretagne, pour limiter les nécessités de désherbage et pour impliquer les citoyens à participer à leur cadre de vie par la végétalisation et l'embellissement de leur quartier. Certaines font appel à la bonne volonté, à la civilité, pendant que d'autres prennent des arrêtés municipaux, de la même façon que cela se passe dans beaucoup de communes pour le déneigement devant chez soi en hiver.

Beaucoup de Louannécains ont déjà adopté ces principes, naturellement, par respect de la nature, de leur santé, pour le bien-vivre et l'amélioration du cadre dans leur quartier. La commune de Louannec les remercie, n'hésitez pas à les imiter, si vous le pouvez, bien sûr, tout le monde vous en sera reconnaissant.

Jean-Pierre MORVAN, 1er adjoint au maire

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle

A la rentrée scolaire de septembre prochain, il est à constater une forte baisse des effectifs, (71 enfants au lieu de 92 en 2014). Les éléves se répartiront sur 3 classes.

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants à l'école maternelle de Louannec pour la rentrée scolaire 2015 sont invitées à venir rapidement en mairie remplir la fiche d'inscription puis prendre contact avec la directrice.

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE MATERNELLE	2013	TPS	5
	2012	PS	21
	2011	MS	23
	2010	GS	22
	TOTAL		71

Ecole Elémentaire

Les effectifs à l'école élémentaire connaissent une légère baisse à la rentrée de septembre 2015 (142 enfants au lieu de 147 l'année dernière) et se répartissent sur 6 classes.

Ecole	Année de naissance	Section	Nombre
ECOLE ELEMENTAIRE	2009	CP	30
	2008	CE1	22
	2007	CE2	26
	2006	CM1	33
	2005	CM2	31
	TOTAL		142

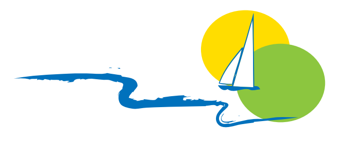
Activités périscolaires

Les activités périscolaires se sont très bien déroulées tout au long de cette année scolaire. L'organisation pour la mise en place des TAPS pour la rentrée 2015/2016 est arrêtée. Quelques changements chez les intervenants. De nouvelles activités raviront une fois de plus les enfants pour la troisième année de fonctionnement.

La commission de suivi, créée en 2013 regroupant l'ensemble des protagonistes (enseignants, représentants de parents, intervenants, élus et personnel communal) s'est réunie le lundi 27 avril 2015 afin d'analyser l'évolution, et faire ainsi les réajustements nécessaires dans un souci d'amélioration continue. La concertation est primordiale et déterminante. Merci à tous.

La volonté de la municipalité tient une fois de plus à travers les choix des intervenants et des diverses activités à privilégier et à maintenir la qualité de ces temps d'activités périscolaires afin de contribuer à l'épanouissement des enfants.

Nicole MICHEL



AFFAIRES SOCIALES

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC

Des services classiques : Aide ménagère, repas à domicile, téléalarme.

Le service Prestataire

Il assure au domicile des personnes des prestations d'aides pour **les actes essentiels de la vie courante (ménage, courses, préparation des repas, entretien du linge, démarches administratives...). Si vous rencontrez des problèmes pour vous déplacer, une responsable de secteur se rendra à votre domicile pour effectuer des démarches.**

Le service intervient du lundi au dimanche. Les intervenants ont un rôle de soutien et d'accompagnement social.

La participation de l'usager peut-être diminuée par des aides légales (APA, caisses de retraite...).

Le service Mandataire

Vous êtes l'employeur des aides à domicile qui interviendront chez vous.

Le service effectue pour votre compte les tâches administratives (contrat de travail, déclarations à l'URSSAF, bulletins de salaire, attestations de Sécurité sociale, d'ASSEDIC, etc.)

Le service administratif est ouvert du lundi au vendredi pour vos démarches.

Le coût de l'intervention peut être couvert par l'A.P.A et l'employeur peut bénéficier de l'exonération, sous condition d'âge ou de handicap, des cotisations patronales de Sécurité sociale.

Le portage de repas à domicile

Toute personne âgée de plus de 60 ans ou toute personne atteinte d'un handicap peut bénéficier du portage de repas dans le cadre du maintien à domicile. Les cuisines des logements-foyers de Trégastel et de Trélévern confectionnent les repas selon des menus équilibrés.

Nos porteuses de repas assurent le conditionnement dans des malinettes et **livrent en liaison chaude 7 jours sur 7.**

Ce service est mis en place pour un repas minimum et jusqu'à 7 repas par semaine. Le service a distribué plus de 14 000 repas en 2014 sur 6 communes du canton de Perros-Guirec (Louannec, Kermaria-Sulard, Trévou-Tréguignec, Trélévern, Saint Quay-Perros, Trégastel) et dessert en complément la commune de Perros-Guirec.

Les inscriptions se font sans conditions de ressources. Le coût du repas journalier est de 11 euros. Les personnes bénéficiant de l'APA peuvent se voir attribuer une prise en charge pour le transport du repas, à hauteur de 3 euros, en fonction du plan d'aide APA.

Le service de téléalarme

Grâce à un déclencheur type médaillon ou montre et un transmetteur branché sur le téléphone, le système permet d'émettre vers une permanence d'écoute des alarmes de détresse de jour comme de nuit, sans avoir à composer un numéro de téléphone.

Simplicité d'adhésion: un seul formulaire à remplir, nommer quelques personnes de l'entourage proche à prévenir.

Le Syndicat Intercommunal d'Entraide du Canton de Perros-Guirec se situe au 25 avenue de la mairie-22700 SAINT QUAY-PERROS

Téléphone : **02 96 91 00 09**

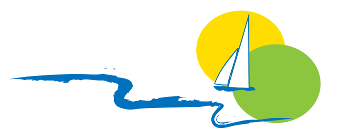
Il est **ouvert du lundi au vendredi** : de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**. Il est **fermé au public les mardis et jeudis après-midi.**

LE COMITE INTERCOMMUNAL DE SOINS A DOMICILE du Canton de PERROS-GUIREC a déménagé.

La nouvelle adresse est : CISAD-Pôle Phoenix-Bâtiment B-rez de chaussée- Route du radôme 22560- PLEUMEUR- BODOU

Téléphone : **02 96 91 25 26** - Fax : 02 96 23 95 91

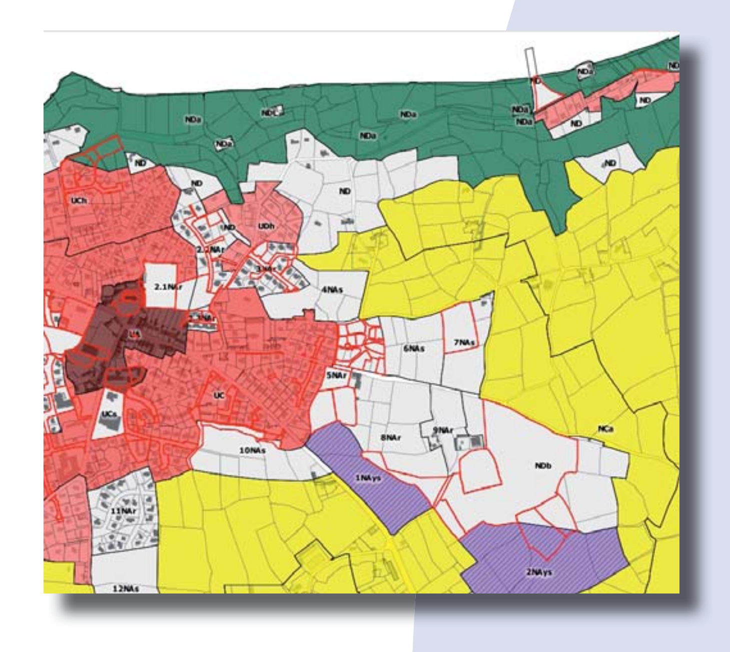
Nicole MICHEL



URBANISME

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du PLU débutée courant 2014, vient, après une phase de diagnostic de plusieurs mois menée avec le cabinet d'études Quarta, d'entrer en phase d'élaboration du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Cette étude sera jalonnée de réunions afin d'échanger avec les Personnes Publiques Associées et les Louannécains : première réunion publique le lundi 7 septembre à 18h à la salle des fêtes. C'est aussi à ce stade de la révision, que le conseil municipal devra afficher les orientations qu'il juge essentielles pour faire cohabiter développement et bien-vivre à Louannec. Pour ce faire, nous pourrons nous appuyer sur l'étude « sociotopes », réalisée par les services intercommunaux partenaires du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial). Vous avez bien sûr la possibilité de nous faire part de vos remarques et suggestions en nous écrivant ou par votre visite en mairie.





Aménagements en mobilier urbain

Dans la suite de ce qui avait été annoncé dans un précédent article, l'implantation de mobiliers urbains (bancs, tables, corbeilles), est actuellement en cours sur Louannec. La première phase de travaux concerne la voie douce qui se verra dotée de quelques espaces aménagés, permettant à chacun, d'y faire halte pour se reposer ou se restaurer et contempler ce que dame nature met à notre disposition. A cet effet, entre autres, 4 plateformes avec tables de picnic seront implantées le long du Lenn, dont une adaptée aux personnes à mobilité réduite. La mise en place du mobilier par le personnel communal se poursuivra en d'autres lieux de la commune (plage de Pen An Hent Nevez, cale de Nantouar, Mabiliès, foyer, espace de jeux bassin de Penker, cimetière), afin que vous puissiez en profiter pleinement dans les meilleurs délais.



Poulajous 1

Maisons et jardins fleuris

Comme chaque année, la commission a visité les façades et jardins fleuris des participants au concours 2015. Pas moins de 25 jardins ont été admirés et remarqués par la pertinence des variétés et couleurs mais également par leur singularité. La remise des prix aura lieu comme chaque année début octobre. N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent pour participer à notre prochaine édition 2016.

Pascal BODIOU





FINANCES

Voici une nouvelle année budgétaire qui a commencé.

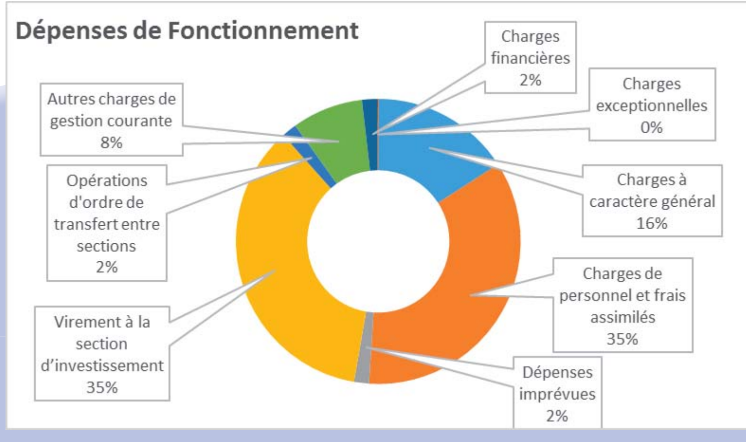
En mars dernier, les différents budgets ont été votés pour l'année 2015.

Le budget communal se divise en 2 parties :

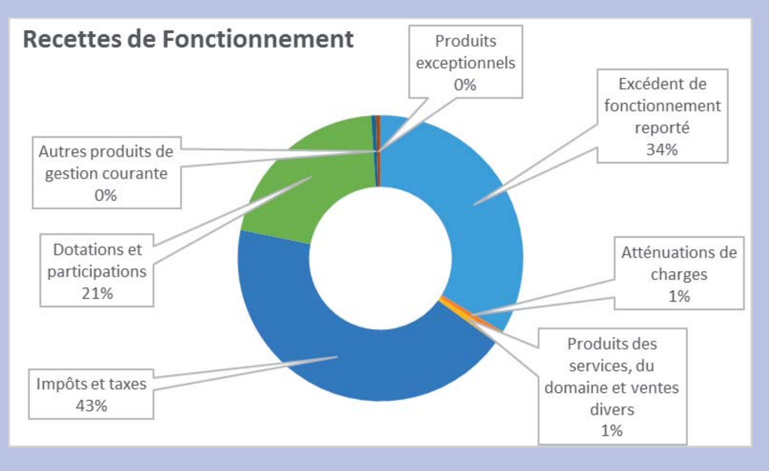
- le budget de fonctionnement avec les dépenses et les recettes pour l'année ;
- le budget d'investissement avec les projets déjà engagés antérieurement qui se poursuivent sur 2015, les nouveaux projets engagés, et les recettes pour financer tout cela.

1) Le budget de fonctionnement avec un total de 2 932 370 € :

a) les dépenses :

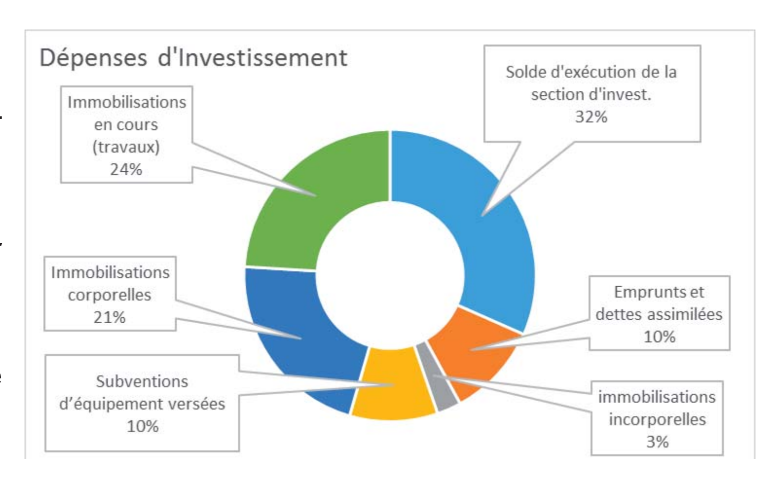


b) les recettes :

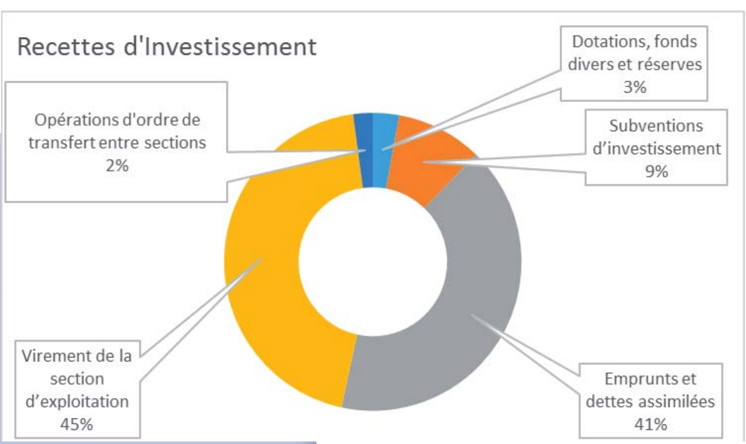


2) le budget d'investissement avec un total de 2 350 181 € :

a) les dépenses :



b) les recettes :



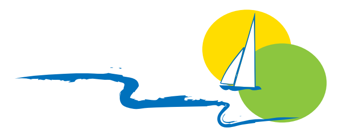
Parmi les projets d'investissements pour 2015 : les frais d'études pour le PLU, la poursuite des travaux d'effacement de réseaux sur la commune, les travaux de voirie, le début du projet d'extension de la salle des sports, les aménagements de sécurité, les travaux à la mairie (toiture, accessibilité,…), etc…

Au cours de ce conseil, nous avons décidé de conserver les taux d'imposition, qui n'ont pas changé depuis quelques années.

Concernant l'endettement de la commune, la dette par habitant a continué de diminuer du fait de certains emprunts arrivant à échéance. Elle est passée de 739 € par habitant en 2014 à 662 € avec les emprunts actuels.

BONNES VACANCES A TOUS.

Marc Bacus



CAMPING MUNICIPAL



Cette année, le camping municipal de Louannec a ouvert ses portes le 4 Avril. Une nouvelle saison qui commence sous de très bons auspices en termes de fréquentation.

Que ce soit pour des habitués du camping ou pour de nouvelles familles désireuses de découvrir la région, les réservations de mobil home vont bon train. Les campeurs pourront profiter de nouveaux aménagements :

- La réhabilitation des petits sanitaires par le personnel de la commune.
- Le renouvellement de la filtration de la piscine.
- Le remplacement des fenêtres de l'accueil.
- Le remplacement du système Wifi.

D'autres nouveautés vont également rythmer la vie du camping : le snack-bar est mis en gérance cette année. Il est bien sûr ouvert à tous.

Les équipes du camping, que ce soit à l'accueil, à la technique ou à l'entretien sont dynamiques et motivées à faire passer aux vacanciers un très agréable séjour. Il ne reste qu'à souhaiter que le soleil soit avec nous.

Mise en gérance du snack-bar du camping municipal

Le snack-bar du camping de Louannec a, cette année, été mis en gérance.

Ce sont Richard et Marie, des Louannécains, qui ont pris la gérance pour la saison 2015, pour le plaisir et le régal des campeurs.

Ils assurent l'accueil au bar et la restauration en salle depuis le 13 mai 2015 et ce jusqu'au 15 septembre. Ouvert de 8 heures à 23 heures non stop, ils accueillent non seulement les campeurs mais aussi toutes celles et ceux, qui désirent passer un moment de détente et de convivialité dans l'établissement.

Outre le snack, vous trouverez des grillades, des pizzas, des paninis, des kébabs, ...le tout à consommer sur place ou à emporter.

Nous leur souhaitons une bonne saison 2015.

Tél. : 02 96 38 30 76

Pierre VAISSIÉ







VOUS AIMEZ LA LECTURE ? VOUS VOULEZ TRANSMETTRE LA PASSION DES LIVRES A VOS ENFANTS ?

La bibliothèque vous propose un grand choix de romans, de livres pour les enfants, de BD et de documents.
L'équipe des bénévoles vous accueille plusieurs fois par semaine. Le prêt de livres pour 3 semaines maximum est gratuit.

Chaque année nous faisons l'acquisition de plus de 300 ouvrages récents.

Toutes les informations, le bulletin d'inscription, l'accès au catalogue se font à partir du site internet de Louannec.

VOUS AVEZ DU TEMPS ? REJOIGNEZ-NOUS

La bibliothèque souhaite étoffer son équipe de bénévoles dans les domaines suivants :
- *participation au choix des livres*
- *création d'un club de lecteurs - lectrices*
- *prise en charge des tâches de gestion*
- *gestion du site informatique*
- *accueil des enfants de l'école maternelle*
- *mise en place d'animations*

Danielle Viard : adjointe en charge des affaires culturelles
Alain Ballero : responsable de l'équipe de bénévoles
contact : biblio.louannec@gmail.com 02 96 91 03 96



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 17 décembre 2014

➲ Désignation de 2 délégués communautaires

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Préfet des Côtes d'Armor en date du 2 décembre 2014 qui rappelle que par arrêté du 21 novembre 2014, Lannion Trégor Communauté et la Communauté de Centre Trégor ont fusionné, élargissant ainsi le périmètre de la Communauté de commune à 38 communes.

Le nombre de délégués diminuant, la commune de Louannec passe de 3 délégués à 2.

Ces 2 délégués doivent être désignés par le Conseil Municipal, par scrutin de liste, émanant de la liste sur laquelle ils ont été précédemment élus et dans le même ordre, sans possibilité d'adjonction ou de suppression de nom(s).

Monsieur le Maire propose :

Mr EGAULT Gervais et Mme VIARD Danielle

La liste Gervais EGAULT - Danielle VIARD élue par 17 voix, 5 nuls et un refus de vote (Jean Pierre MORVAN).

➲ Désignation d'un représentant pour la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Suite à la fusion, LTC et CC du Centre Trégor au 1er janvier 2015, un représentant de la commune doit être désigné pour siéger à la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mr Jean-Pierre MORVAN comme représentant titulaire à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

➲ Désignation d'un représentant pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Considérant que la création d'une Commission Intercommunales des Impôts Directs (CHD)est désormais obligatoire pour les EPCI levant la fiscalité professionnelle unique

Considérant que cette commission se substitue aux Commissions Communales des Impôts Directs de chaque commune membre de l'EPCI en ce qui concerne les locaux commerciaux , les biens divers et les établissements industriels

Considérant que la désignation des membres de la CIID doit intervenir dans les deux mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de l'EPCI suivant le renouvellement général des conseillers municipaux

Le Conseil Communautaire doit, sur proposition des communes membres dresser une liste composée de :

20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires (dont 02 domiciliées en dehors du périmètre de l'EPCI)

20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants (dont 02 domiciliées en dehors du périmètre de l'EPCI).

Après avoir délibéré , le Conseil Municipal , à l'unanimité désigne :

Commissaire titulaire à la CIID Mme Emilie ZEGGANE , assistante maternelle, demeurant 3 venelle Victor BALTARD – 22700 Louannec

Commissaire suppléant à la CIID M. Xavier ROUSSIAU, ingénieur, demeurant 28 bis route de Kernu – 22700 Louannec.

➲ SDE : Eclairage Public Lotissement de Kerespertz 2

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition du Syndicat Départemental d'Electricité

Le Syndicat Départemental d'Electricité propose :

- Le raccordement au réseau Eclairage Public existant
- La fourniture et pose des éléments suivants :
  - 14 coffrets de raccordements IPXX
  - 14 mâts droits, en acier galvanisé, thermolaqué (RAL5002) de 04 m de hauteur
  - 14 lanternes d'ambiance DISANO type CLIMA, source SHP 100 W couleur RAL 5002
  - 14 Arceaux de protection thermolaqués, RAL 5002

Pour un total HT de 20 920 euros (coût total majoré de 5% de frais de main-d'œuvre)

La commune ayant transféré la compétence Eclairage Public au Syndicat, celui-ci étant bénéficiaire du Fonds de Compensation de la TVA et percevra de notre commune une subvention d'équipement au taux de 60% calculée sur le montant de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5% auquel se rapportera le dossier tel que défini dans la convention précitée et conformément au règlement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

➲ Décision modificative Camping Municipal

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la décision modificative pour comptabiliser tous les amortissements.

BUDGET CAMPING

Fonctionnement :

Dépenses 040 + 13 000
Recettes 706 + 13 000

Investissement :

Recettes 040 + 13 000
Dépenses 706 - 13 000



➲ Décisions modificatives Budget principal

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la décision modificative du chapitre 012

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement :

Dépense 012	+	63 500
Dépenses 022	-	63 500

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette décision modificative.

➲ Décisions modificatives Camping Municipal

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la décision modification.

BUDGET CAMPING

Fonctionnement

Dépense	658	+ 28 500
Recettes	706	+ 28 500

Conseil du 28 janvier 2015

➲ Renouvellement ligne de trésorerie

Monsieur le Maire explique que la ligne de trésorerie de la commune (500 000 €) arrive à expiration le 10 février 2015 et propose de la renouveler auprès du Crédit agricole sur un EURIBOR 3 mois moyenné et une marge de 1.70% soit à ce jour, un taux de 1.781 %.

La commission d'engagement est de 0.30% du montant de la ligne, soit 1 500 € payable en une seule fois à la signature du contrat.

Monsieur le Maire précise que le déblocage de cette ligne de trésorerie, nécessite une approbation du Conseil Municipal.

Voté à l'unanimité.

➲ Mise en place des primes, astreintes et régime indemnitaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le régime indemnitaire a été mis en place à Louannec en 2003 comme dans la majorité des communes et qu'il est nécessaire à ce jour, à la demande du trésor Public de délibérer à nouveau pour figer la liste des grades pouvant en bénéficier, sans que cela ne change en rien les montants individuels, les chiffres indiqués sur la délibération proposée étant des bases, sur lesquelles, seul le Maire peut adapter un coefficient de majoration par arrêté.

Concernant les astreintes, il convient d'indiquer dans la délibération les montants suivants :

- astreinte de Week-end : 109.28 €
- astreinte jour férié : 43.38 €

Voté à l'unanimité.

➲ Convention pour l'école de voile avec le Centre Nautique de Perros-Guirec

Monsieur le Maire donne connaissance de la proposition de convention de mise à disposition des installations nautiques de Louannec au centre nautique de Perros-Guirec

Monsieur le Maire précise que les avantages de cette convention sont d'une part un équilibre financier (l'école de voile de Louannec seule était déficitaire), d'autre part une sécurité renforcée du fait de la mise à disposition de moniteurs diplômés. Avant la signature de cette convention, il est demandé de revoir la partie concernant « le déficit ». **Voté à l'unanimité**

➲ Proposition de motion d'opposition au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de motion d'opposition au projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion (texte joint) adopté en Conseil Communautaire le 13 janvier 2015.

Approuvé à l'unanimité.

➲ Questions diverses

- Monsieur le Maire explique qu'il est désormais possible de désigner deux Conseillers délégués pour représenter la commune dans les différentes commissions de LTC dans lesquelles elle n'est pas représentée. Il propose de ne désigner qu'un seul délégué. Jean-Pierre MORVAN est nommé conseiller délégué.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier concernant la pollution du Lenn a été transmis au Tribunal par les avocats

● Demande de subvention DETR

La commune est éligible à la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'équipement sportif. Cette subvention représente 20 à 30% du montant des travaux, elle viendrait s'ajouter à la dotation de LTC. Une délibération est nécessaire pour lancer l'appel de subvention auprès de la Préfecture.

Approuvé à l'unanimité.

● Adhésion au groupement de commande SDE

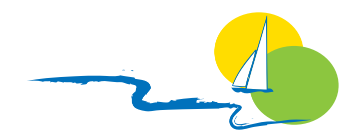
La commune adhère déjà au groupement de commande du SDE pour le gaz, ce qui a entraîné des économies de 20 à 30 %. Monsieur le Maire souhaite faire la même chose pour l'électricité et indique que la date limite pour l'adhésion est le 20 Février 2015.

Approuvé à l'unanimité.

● Monsieur Le maire informe le Conseil Municipal que l'Education Nationale a décidé de ne pas comptabiliser les enfants de moins de 3 ans dans les effectifs pour organiser la carte scolaire, ce qui amène à s'interroger sur le devenir des petites structures.

● M. Jean-Pierre MORVAN fait le point sur les travaux en cours sur la commune :

Viabilisation Poulajous 2 : les travaux d'adduction d'eau



potable (SETAP) devraient être terminés vers le 6 février, le SDE pourra alors travailler seul sur le réseau d'alimentation électrique et d'éclairage public.

● Le Syndicat du Bassin Versant du Jaudy-Guindy-Bizien va procéder à des plantations dans la zone humide du Poulajous, montant estimé à 1 050 € entièrement pris en charge par le Bassin Versant.

● Voirie définitive de Kerespertz 2 : Le SDE commence l'implantation des massifs béton de support des mâts d'éclairage. Les 2 mâts de l'impasse « Tristan de Coëtmieux » seront positionnés côté stationnement.

● Renforcement des enrochements côtiers : l'entreprise Michel intervient sur la cale de Pen an Hent Nevez ainsi que sur les 2 parties « ventrues » de l'enrochement du Lenn (travaux terminés, il reste à intervenir sur les blocs qui ont bougé côté mer.

● Pierre VAISSIE informe que le poste de coordinateur camping a été redéposé au Pôle emploi.

● Danielle VIARD annonce un stage photos au printemps, l'exposition est à voir avec la ville de Lannion pour les supports, la newsletter devrait paraître début février.

● Marc BACUS rappelle les élections départementales du 22 et 29 mars, demande à chacun d'indiquer ses disponibilités pour les permanences.

Conseil du 25 mars 2015

➲ Approbation des comptes de gestion 2014

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'approbation des comptes de gestion 2014 et demande au Conseil Municipal d'émettre un avis

Adopté à l'unanimité

➲ Approbation des comptes administratifs 2014

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'approbation des comptes administratifs 2014 du camping, du budget principal, de l'assainissement et des lotissements de KERESPERTZ et du POULAJOU et demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Approuvé à l'unanimité.

➲ Vote des taux des 3 taxes directes locales

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de maintenir les mêmes taux d'imposition que 2014 pour la taxe habitation 14,48 %, la taxe foncière bâtie 16,73 % et la taxe foncière non bâtie 67,30%.

Adopté à l'unanimité.

➲ Affectation du résultat 2014

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'affecter les résultats des différents budgets en fonctionnement uniquement et ainsi d'effectuer des virements de la section fonctionnement à la section investissement.

Adopté à l'unanimité.

➲ Approbation des budgets primitifs

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition d'approbation des budgets primitifs 2015 et demande au Conseil Municipal d'émettre un avis

Adopté à l'unanimité.

➲ Questions diverses

● Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition de retour à 76 membres, au lieu de 68 au sein de Lannion Trégor Communauté. Louannec retrouvant ainsi sont 3ème poste de conseiller communautaire,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte la proposition

Adopté à l'unanimité.

● **Gaec Kergoat**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la demande de Lannion Trégor Communauté de modifié l'article 3 des statuts de la LTC.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte la proposition de modification de l'article des statuts selon les modalités suivantes Etat joint

Adopté à l'unanimité.

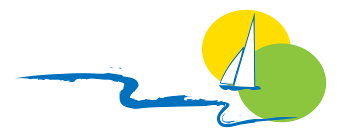
Conseil du 29 avril 2015

Avant de commencer la séance, et après avoir fait l'appel, Monsieur le Maire informe les membres présents de la démission du Conseil Municipal prise pour raisons personnelles de :
- Mme DENIAU-MOSKAL Valérie, adjointe à l'urbanisme
- Mme LE MARTRET Sylvie, conseillère municipale.

➲ Camping Municipal :

- Tarifs épicerie saison 2015

Monsieur Pierre VAISSIÉ présente la grille tarifaire des produits d'épicerie vendus à l'accueil du camping.
Ces produits, comme l'année dernière, sont fournis par l'épicerie Laurent du bourg de Louannec. Ce sont les pro-



duits identiques à ceux de l'an passé avec en plus la vente de cubitainers de vin.

Tarifs approuvés à l'unanimité.

- Tarifs produits annexes saison 2015

A la demande du percepteur, le conseil est invité à délibéré sur les tarifs des produits annexes qui seront mis en vente à l'accueil. Cette année, le wifi a été amélioré. Les tarifs proposés sont les suivants : 2 € la journée, 5 € la semaine.

Tarifs approuvés à l'unanimité.

- Emplois saisonniers du camping en 2015

Un coordinateur technique a été embauché avec un contrat de six mois. Sept autres personnes seront employées sur juillet et août, à l'accueil, à la technique, à l'animation et aux sanitaires.

➲ **Environnement :**

Monsieur le Maire présente les propositions de la commission environnement pour l'achat de mobiliers urbains à installer dans la Commune : tables de pique-nique et corbeilles en châtaignier, bancs en composite, pour la durabilité.

Sur la voie douce seront installés quatre tables dont une pour personnes à mobilité réduite (P.M.R), sept poubelles et neuf bancs. Les autres équipements seront prévus au cimetière, à Mabiliès, Nantouar, Pen an Hent Nevez, à Penker, et au foyer.

Approuvé à l'unanimité.

➲ **Extension de la salle de sports :**

La Commission d'Appel d'offres a procédé à l'ouverture des plis le 27 avril 2015. Les entreprises retenues sont : l'entreprise Personnic de Louargat (gros-œuvre, démolition et VRD), l'entreprise EMG de Plouagat (charpente, bardage, couverture, étanchéité, tribunes métallique), la SARL Allain Hervé de Louannec (menuiseries extérieures, fermetures), la SARL Bidault de St Donan (cloisons, doublages, menuiserie intérieures), l'entreprise Le Coz Peinture de Morlaix (peinture, revêtements muraux, signalétique intérieure et extérieure, rangements), la société CRLB Le Borgne de Quessoy (revêtement de sol, faïence), l'entreprise ART DAN de Carquefou (sols sportifs), la SARL Le Bohec Benoît de Landivisiau (électricité), la société A.G.C. de Paimpol (plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation).

Le montant total du marché est de 742 215,77 € soit 21 984,23 € de moins que le montant estimatif.

Certaines subventions restent encore à finaliser.

Le démarrage du chantier est prévu autour du 20 juin 2015 pour 9 mois de travaux, soit une livraison pour mars 2016.

Approbation du marché à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.

➲ **Services techniques - Emplois saisonniers :**

Monsieur Jean-Pierre MORVAN présente le tableau des emplois saisonniers à pourvoir aux services techniques pour l'été 2015. La charge a été réduite cette année : 29 semaines contre 34,4 en 2014.

Le recrutement effectué ne comporte que des jeunes Louannécains.

Approuvé à l'unanimité.

➲ **Questions diverses**

● **Conseillers communautaires**

Suite à la mise en place des nouvelles règles à L.T.C., monsieur Jean-Pierre MORVAN retrouve le poste de conseiller communautaire, à date d'effet au 16 juin 2015.

● **Délégations des deux démissionnaires :**

Suite à deux démissions du conseil municipal, les délégations occupées par ces dernières sont réattribuées de la façon suivante :

* Remplacement de Madame Valérie DENIAU-MOSKAL :
- Pierre VAISSIÉ passe titulaire d'office dans le Commission d'Appel d'offres
- PARZY, Guy devient suppléant de la Commission d'Appel d'offres en remplacement de Pierre VAISSIÉ.

* Remplacement de Madame Sylvie LE MARTRET :
- Au Syndicat Intercommunal d'Entraide de la Côte de Granit Rose, c'est M. le Maire qui prend sa place.
- Emmanuel COGNIAU la remplace au C.C.A.S.
- Au Comité de soins, elle est remplacée par Xavier ROUSSIAU.
- Au C.I.P.E. Dany PAGE prend la succession.

● **Désengagement de l'Etat dans l'instruction des permis de construire :**

Louannec a signé la convention avec L.T.C. pour l'instruction des dossiers de permis sur notre commune, à compter du 1er juillet 2015.

● **Aménagement de sécurité sur la R.D. 6**

Il est envisagé, en accord avec les services techniques du Conseil Général, de réaliser un accès pour piétons et personnes à mobilité réduite côté sud de la RD6 entre la propriété Mordellés (ancienne station service) et le pôle médical, le bas-côté étant suffisamment large (1,40m).

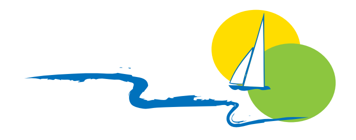
En complément, une traversée « piétons » avec plateau surélevé pourrait être réalisée au niveau du magasin de fleurs afin de réduite la vitesse des véhicules. Les financements restent à définir.

● **Projet de Conseil Municipal des Jeunes :**

Monsieur Emmanuel COGNIAU présente les réflexions du groupe de travail : « nous souhaitons toucher tous les jeunes de 11-15 ans (a priori) de la commune quelques soient les lieux où ils sont scolarisés.

Notre volonté est que les jeunes intéressés soient acteurs et participent activement aux projets choisis ».

Une communication vers les jeunes sera mise en place avant l'été : un questionnaire dans le bulletin municipal, une page Facebook, une boite à idées dans le hall de la mairie, un article dans les journaux.



Vers un Conseil Municipal des Jeunes en 2016

Les 10-15 ans ont la parole !

1°) Penses-tu que la commune de Louannec réponde à tes attentes, tes envies ou tes besoins d'adolescent ?

☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non

2°) Que souhaites-tu améliorer ou mettre en place de nouveau sur la commune ?

3°) Serais-tu prêt(e) à participer et à t'investir, par exemple, au sein d'un Conseil municipal des jeunes pour mettre en place des projets avec des jeunes de ton âge ?

☐ Oui ☐ Non

NOM : Prénom : Âge :

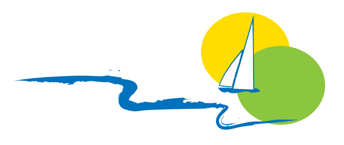
Adresse :

Mail :

A l'attention des parents...

Comme annoncé dans notre projet municipal, nous envisageons de mettre en place une instance représentative de la jeunesse louannécaine.
Pour cela, nous profitons de bulletin municipal pour donner la parole à nos jeunes âgés de 10 à 15 ans, souhaitant recueillir leurs avis et leurs envies. Qu'ils n'hésitent pas à se faire entendre en répondant à ce questionnaire, qui peut être déposé dans le hall de la mairie, dans une urne prévue à cet effet. Ils peuvent aussi le télécharger sur le site internet de la commune **www.louannec.com**, dans la page **Accueil Enfance / Jeunesse**
Ils ont enfin la possibilité d'envoyer leurs réponses à l'adresse mail suivante **conseil.jeunes@louannec.com**





STAGE PHOTOS

La commission Communication de Louannec a organisé le samedi 30 mai un stage photos avec la collaboration des animateurs de "Déclic Armor" : Christian Roche, Didier Flury, Gérard Dupont et Laurent Moquet sur le thème : "la commune de Louannec vue par ses habitants".

Cette journée, destinée aux personnes qui aiment la photo et qui souhaitaient profiter des cours dispensés pour apprendre les bases techniques de cet art, le fonctionnement et la manipulation de leur appareil photographique, a remporté un grand succès.

Tout a commencé vers 9 h, animateurs et stagiaires se sont retrouvés pour partager un petit déjeuner avant de se plonger studieusement dans la théorie.

L'après midi fut consacrée aux prises de vue, une après midi ludique et instructive dans une ambiance conviviale.

Les stagiaires ont pu bénéficier d'un accompagnement privilégié presque personnalisé. Les animateurs patients et passionnés étaient à l'écoute de tous, n'hésitant pas à venir en aide.

Les 12 stagiaires sont aujourd'hui capables de comprendre les photos, et conquis en voyant certains de leurs clichés.

La fin de journée fut consacrée à une présentation individuelle du travail de chacun.

Ce stage ouvert à tous quelque soit le niveau et le matériel a été élaboré pour apprendre la photo de façon ludique et approfondir ses connaissances.

En ressortant du stage, l'appareil est devenu le prolongement de l'œil.

Un succès, une opération à renouveler.

Sylvie CRAVEC

Aperçu des clichés en dernière page de couverture.

COMITÉ INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE (C.I.P.E)

C'est avec beaucoup de plaisir que les petits bouts se sont rendus à la médiathèque de Trévou accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles, afin d'assister au spectacle "La Cabane à Contes".



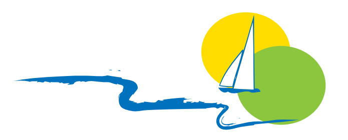
Dans une ambiance champêtre, les enfants se sont délectés des contes proposés par Yann Quéré et Marine Ginod.

Ils se sont ainsi retrouvés auprès du feu pour préparer une soupe aux cailloux avec le loup puis au bord du ruisseau avec le souriceau à grand chapeau.

Petits et grands ont adoré et en ont redemandé.

Ce spectacle était organisé par le Comité Intercommunal de la Petite Enfance.

Emilie ZEGGANE



ÉCOLE MATERNELLE

Avant l'arrivée des vacances d'été, quelques photos pour témoigner des riches moments passés ensemble ...

Nous avons réalisé de belles couronnes pour le goûter des Rois...





...de beaux déguisements pour notre défilé de printemps.





Nous achèverons l'année par un spectacle que nous proposerons aux parents le mardi 30 juin.

Visite au Planétarium de Bretagne, lundi 18 mai.



Très bel été ensoleillé !

Les enseignantes



ECOLE PRIMAIRE

Comme tous les ans, les élèves de l'école élémentaire de Louannec participent à des projets culturels et sportifs durant toute l'année scolaire.

Le spectacle de musique a été apprécié par petits et grands. Toutes les classes ont travaillé autour du célèbre auteur compositeur Gérard Delahaye avec l'aide de Christelle Gonet, intervenante en musique.

Les élèves des classes CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 ont mis en place un projet théâtre avec l'aide d'une comédienne Fabienne L'Allain pour la mise scène. Les enfants se produiront au théâtre de l'Arche à Tréguier.

L'année scolaire se terminera par une journée sportive avec tous les CM1 et CM2 à Perros-Guirec avec la traditionnelle journée Toutes voiles dehors.

Mais cette année a été marquée par une classe verte des CP à Trémargat. Je vous laisse découvrir toute la joie qu'ont eue les CP durant cette semaine.

Le bonheur est dans le pré, cours-y vite !

Les 23 élèves de la classe de CP et leur maîtresse ont entendu le conseil et ont rattrapé le bonheur dans les champs de la Ferme à Trémargat du 30 mars au 3 avril.

5 jours de découvertes, de visites, de jeux, de promenades. Des enfants toujours enthousiastes pour s'occuper des animaux, mettre la table, traire, faire la bouillie des cochons, débarrasser, fabriquer des cabanes pour les korrigans, balayer, faire le pain, goûter aux bons plats cuisinés par Hamida, aller se promener dans les bois et dans les champs de jour comme de nuit !

5 jours pour faire le plein de connaissances et de merveilleux souvenirs que nous partageons avec vous :

J'ai aimé porter les chevreaux.
J'ai aimé aller me promener dans les bois. (Antoine)
J'ai aimé quand les veaux me têtaient la main. (Marius)
J'ai aimé jouer avec Djeba et Youma, les chiennes. (Elise et Théo)
J'ai aimé monter dans le taxi-ferme. (Kilian)
J'ai aimé faire de la bouillie aux cochons qui s'appellent Pâté et Rillettes. (Aline)
J'ai aimé aller traire les vaches. (Lilas)
J'ai aimé faire les yaourts. (Lana)
J'ai aimé les crêpes. (Camille)
J'ai aimé faire du pain. (Louise)
J'ai bien aimé aller à Trémargat parce que j'ai vu les korrigans. (Arthur)
J'ai aimé faire des galipettes dans les champs. (Léonie)
J'ai aimé les veaux Lipous et Loar. (Pierre)
J'ai aimé le dindon qui faisait la roue. Il était tout blanc et tout doux. (Floriane)
J'ai aimé quand les poules ont pondu des œufs en chocolat. (Eline)
J'ai aimé voir les abeilles. (Romain)
J'ai aimé aller voir Fine. (Lucile)
J'ai aimé les chaussures de Fine. (Titouan)
J'ai aimé la cuisinière qui s'appelle Hamida. (Séléna)
J'ai aimé la naissance de l'agneau. (Anna)
J'ai aimé mettre mes doigts dans la bouche des chevreaux. (Ondine)

Et ce ne sont là qu'une toute petite partie des choses que nous avons aimées !Un grand merci au CAEL, à la mairie et surtout aux parents qui nous ont permis de vivre une si belle expérience.

Les élèves de la classe de CP et leur maîtresse.

A tous, bonnes vacances ensoleillées !

Marie-Paule Guillou









Mais à quoi ça sert, le CAEL ?

Après plusieurs années de pratique, il est bon de s'interroger sur le sens de notre action. Le Comité d'Animation des Ecoles de Louannec est aujourd'hui un acteur bien installé dans la vie locale. Il organise régulièrement des événements, participe à d'autres… Mais au fond, pourquoi ?

Il semble essentiel de revenir sur les deux fonctions de notre association.

Tout d'abord, l'animation de la vie scolaire et sociale. Le Loto des Marmots, la Bourse aux Jouets, la Fête de la Musique, le spectacle de janvier, le vide-grenier de mai ou encore la kermesse sont autant de moments de convivialité permettant de réunir la population louannécaine, des plus petits aux plus grands. Le CAEL participe ainsi au dynamisme et à la qualité de la vie locale.

Ensuite l'autre volet est encore plus important à nos yeux. A quoi sert l'argent collecté ? Il contribue tout simplement à l'égalité d'accès à la culture, aux loisirs, aux activités pour tous les enfants des écoles publiques de la commune. L'apport financier, non négligeable, de l'association permet de limiter la contribution demandée aux parents d'élèves à un niveau acceptable par tous.

Ce principe a pu s'illustrer merveilleusement cette année avec la classe de CP. A titre exceptionnel, le CAEL a eu le plaisir d'accompagner l'ambitieux projet que Mme Josiane Ruellan souhaitait mettre en œuvre pour sa dernière année d'enseignement. Une semaine en classe verte et des souvenirs inoubliables à la ferme de Trémargat pour les benjamins de l'école ! Le CAEL ne pouvait que saluer et soutenir cette sympathique initiative, toute à l'image de Mme Ruellan, que nous remercions au passage au nom de tous ces enfants qui ont appris à lire sous sa tendre et joviale férule !

L'importante contribution du CAEL au financement de l'opération a été complétée par la vente de gâteaux et crêpes, pour laquelle tous les parents de la classe se sont mobilisés, permettant ainsi de diviser par plus de 2 le coût du séjour pour les familles !

Nous espérons que ce bel élan collectif fera ricochet au sein des deux écoles -primaire et maternelle- et que les rangs de l'association se renforceront l'an prochain de nouvelles bonnes volontés. Nous pourrons ainsi continuer à animer la vie locale et soutenir financièrement les opérations dont bénéficient nos enfants. Car c'est cela le modeste but du CAEL. Et c'est déjà beaucoup.

Je vous souhaite de très bonnes vacances et espère vous retrouver dès la rentrée pour une nouvelle année riche et passionnante.

Sylvain MARREC
Président du C.A.E.L. (lecael@gmail.com)



Kermesse des écoles



ARAL



L'ouverture des manifestations annuelles de l'ARAL se fait traditionnellement en janvier avec la tenue de son Assemblée Générale. Le 13 janvier, les adhérents, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, ont participé à la vie de l'association en procédant au renouvellement des membres du Conseil d'Administration : six mandats arrivant à terme et quatre nouvelles candidatures déposées ont été adoptés par l'assemblée. Le Conseil d'Administration se compose donc de 21 membres. La dégustation de la galette des rois et le tirage de la tombola se sont déroulés dans l'habituelle bonne humeur. Ce même jour, l'ARAL a présenté son site récemment créé : outre sa structure, il concentre l'ensemble des activités (marches, informatique, belote, scrabble, sorties et voyages) illustré par des photos, diaporamas et descriptif détaillé des sorties organisées.

Le repas d'hiver réunissait, le 28 février, 210 convives autour d'une poule-au-pot.

Le 15 mars, 53 équipes ont pris part au concours de belote.

Cette année, le 9 avril, direction Saint-Donan (Auberge de la ferme Suzanne) pour fêter le cochon grillé avec un arrêt «pause café-viennoiseries» à Plouha.

Le goûter organisé le 27 mai pour les adhérents de 75 ans et plus demeure un après-midi récréatif très apprécié.

Nos prochaines activités pour le dernier semestre 2015 :

- Nos voyageurs, après le Monténégro, l'an dernier, séjourneront à Majorque (Baléares) du 12 au 19 septembre.

- L'escapade de rentrée, le 28 septembre, sera une sortie d'une journée exceptionnelle : visite guidée du lac asséché de Guerlédan.
- Le deuxième concours de belote se déroulera le 12 octobre.
- Le traditionnel repas de fin d'année aura lieu un peu plus tôt (en raison des élections en décembre), le mercredi 25 novembre.

Pour de plus amples informations, vous pourrez nous rencontrer, sur notre stand, au Forum des Associations le 5 septembre.

Toutes nos activités et prises de contact peuvent être consultées sur notre site :
arallouannec22.wordpress.com

Nous vous souhaitons un très bel été.

Carmen LAIZET
et Anne-Françoise CHANTEAU

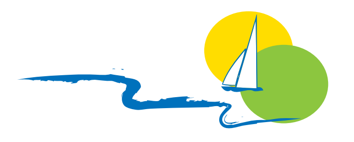
Contacts :
02 96 91 06 61 - 02 96 91 03 90 - 02 96 23 05 37
Aral22@laposte.net

Le 27 mai s'est déroulé le "Goûter des Anciens" qui a réuni une soixantaine d'adhérentes et adhérents de l'ARAL, de plus de 75 ans. Dans une ambiance très festive et après avoir dégusté leur goûter, nos invités ont pu s'adonner aux chants, accompagné par Charles à l'accordéon et par notre "DJ de service" Gilles, mais aussi à la danse et à quelques histoires drôles.

Cela a aussi été l'occasion de fêter les anniversaires de deux nonagénaires et de cinq octogénaires :
- 90 ans : Denise LE MAILLOT et Angélique LE MARTRET
- 80 ans : Marie-Thérèse et François LUCAS - Jeanne LE GALL - Joseph et Annick MONACO - Amélie RAULT







ATELIERS ET CHEMINS

Les activités :
- **Atelier de couture** avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 17h) : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.
- **Atelier de tricot** avec Annie le mercredi matin (9h à 12h) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme).
- **Marche le lundi après-midi.**

Pour tout renseignement s'adresser :
Michèle Quéméré : 02 96 23 26 32
Pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05
Pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

Michèle QUÉMÉRÉ



Le groupe de marche d'«Ateliers et Chemins» de Louannec a effectué une sortie en avril avec pique nique à Binic. Du 1er au 5 Juin, 31 marcheurs partiront randonner dans le Cotentin au Cap de la Hague.

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

Le mauvais temps n'a pas permis de connaître le succès attendu pendant la manifestation de mars.

Espérons que celle prévue en octobre sera un "bon cru" !

RENDEZ-VOUS 2015

Dépôt : jeudi 15 octobre (de 9h à 16h)
Vente : samedi 17 octobre (de 9h à 18h)
et dimanche 18 octobre (de 14h à 17h)
Reprise des invendus :
samedi 24 octobre (de 14h à 16h)

Les enfants grandissent, vos armoires sont surchargées ... alors pensez à trier pour donner une autre vie aux vêtements qui ne vous servent plus.
En octobre, nous enregistrons les articles dédiés spécifiquement à l'automne et l'hiver.
Mode d'emploi :
Un seul passage autorisé par personne soit une feuille d'enregistrement.
Les articles déposés doivent être impérativement propres et en bon état.
Un carré de tissu doit être solidement cousu sur l'extérieur de chaque vêtement (côté coeur quand le vêtement est porté).
Les chaussures en parfait état seront acceptées. Prévoir du sparadrap pour chaque chaussure.
En attendant, tous les bénévoles vous souhaitent de passer un été agréable.

Eliane CHEVÉ
02 96 91 62 08
echeve22@orange.fr

PS : Des cartons de vêtements reçus en dons ont été remis au Centre Alimentaire du Trégor.



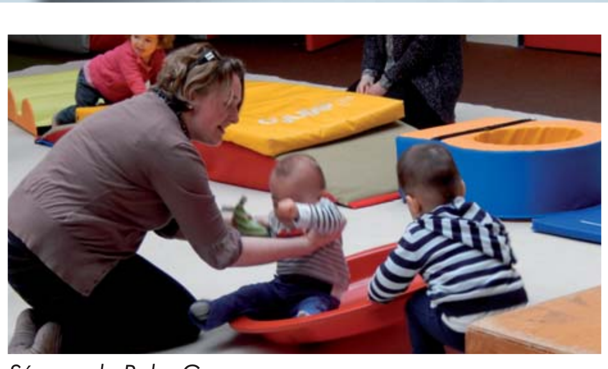
LOUANNEC EN IMAGES


Vœux du Maire : le Maire Honoraire Jean NICOLAS


Vœux de Mr le Maire aux résidents de l' E.H.P.A.D.

Terrasse du snack bar du


La piscine du camping


Passage du tour de Bretagne devant la mairie - retour

Séance de Baby Gym


Séance de Baby Gym


Jeune sapeur pompier (J.S.P.)


Commémoration du 8 Mai


Assistance au c



camping



Passage du tour de Bretagne devant la mairie - aller



Animation du C.I.P.E.



Les Sternes



Visite de la commission environnement



Réunion publique pour Mabiliès



Jardin fleuri lors du passage de la Commission



oncert des "Voix Liées"



Voirie rue des Mouettes



LES VOIX LIÉES DE LOUANNEC



Le concert « Heure musicale et poétique d'hiver » donné, en l'Eglise de Louannec, le 25 janvier 2015 par la chorale des Voix Liées lui a permis d'étoffer son effectif.

Cependant la chorale souhaite toujours recruter, en particulier des altis et des ténors.

Actuellement, l'ensemble étudie un programme Renaissance et Folklore du monde et dès la rentrée de septembre les choristes commenceront à travailler un programme de Noël.

La reprise des répétitions aura lieu le jeudi 3 septembre 2015 à 20h15



Pour tous renseignements, contacter le **02 90 93 01 54**, le **02 96 37 03 21** ou le **02 96 23 34 27**..

VIENS JOUER

L'association "Viens jouer" qui a ouvert ses portes à la rentrée 2014 en proposant un atelier théâtre destiné aux jeunes enfants de la commune de Louannec, dresse le bilan d'une année riche en émotions, en partages et en échanges. Pour clôturer l'année, les enfants ont présenté à leurs parents et amis tout ce qu'ils ont appris et expérimentés lors de la représentation du 10 juin 2015. Sophie Le Touzé (du Natur'Aile Théâtre) a orchestré la petite troupe de comédiens en herbe durant cette année scolaire. On la retrouvera à la rentrée 2015.



Forte de cette expérience, l'association espère créer un second groupe. N'hésitez pas à la contacter durant l'été et retrouvez la au forum des associations en septembre.

Bel été à toutes et à tous !

Théâtralement,

Marie-Caroline REGNAULT

Pour tout renseignement contacter :
Marie-Caroline Regnault - 06 79 83 42 35
mcdebonnay@yahoo.fr

LA SECTION UNC DE LOUANNEC-KERMARIA-TREVEVERN

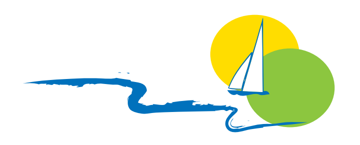
Le 4 avril l'UNC de Louannec, Kermaria, Trélévern organisait son traditionnel couscous dansant à la salle des fêtes.

Cette année encore, la soirée a connu un vif succès grâce au dévouement des membres du bureau et des bénévoles de la section rodés à cet exercice que nous comptons renouveler le 1er samedi d'avril 2016.

L'animation assurée par Alexandre Monnier ainsi que le couscous servi par l'auberge de Pen ar Feunteun ont permis aux convives venus toujours nombreux et aux danseurs de passer une agréable soirée.

Cette soirée fut l'occasion pour le président Gérald Le Paranthoën de remercier publiquement son prédécesseur François Henry qui a présidé aux destinées de la section UNC de Louannec, Kermaria, Trélévern, durant ces dix dernières années, et de remettre à son épouse Marie-Jo un magnifique bouquet pour les services rendus auprès de son mari au sein de la section.





BABY GYM



Après une année de cris, de rires et de bonne humeur, la baby gym touche à sa fin orchestrée d'une main de maître par Stéphanie Le Rest.

Nous vous retrouverons des mi-septembre pour de nouvelles aventures.

Si votre enfant a entre 6 mois en 3 ans n'hésitez pas à nous rejoindre car plus on est de fous plus on rit.

Pour plus d'informations contacter Émilie au 06 89 81 04 22 ou Soumaly au 06 16 26 40 05 ou retrouvez nous au forum des associations.

On compte sur vous

Émilie ZEGGANE

CLUB DE TAROT

Les adhérents du club de tarot de Louannec seront heureux de vous accueillir au tournoi interne qu'ils organisent tous les lundis de 13h45 à 18h00 dans la salle des fêtes n° 3. Si vous souhaitez vous initier au tarot, ils vous conseilleront les mercredis après-midi de 13h 45 à 18h.

Tous les ans, le club de tarot organise un buffet campagnard, une journée « auberge espagnole », avec tournoi interne de 14 h à 18 heures puis de 20 heures à minuit pour les « plus acharnés ». Ils se réunissent également chaque fin d'année pour un repas dansant dans une auberge régionale.

Cette année, le club a organisé « un tournoi 12h de tarot » dans la salle des fêtes le 25/4/2015. 83 joueurs des clubs de Gouesnou(29), Guilers(29), Locmaria-Plouzané(29), Paimpol, Quintin et Louannec se sont affrontés au cours d' une après-midi et d'une soirée compétitive, conviviale et sympathique. Un repas a été servi aux participants à mi parcours.

Nous accueillerons les amateurs avec plaisir et pour tous renseignements complémentaires, contactez un membre du bureau.

NEVEZ-AMZER AR VARZHED E LOUANEG !
LE PRINTEMPS DES POÈTES À LOUANNEC !

Les élèves de l'école Diwan de Louaneg ont participé en ce début d'année à la 17ème édition du « Printemps des Poètes ». Avec leurs homologues de l'école publique, ils ont laissé libre cours à leur imagination en écrivant de petits poèmes (barzhonegoù) en français ou breton. Ces vers ont été soigneusement couchés sur les pétales de grandes fleurs (bleunioù) de papier coloré confectionnées par les enfants ; ce furent les premières fleurs du printemps dans les rues et commerces de Louaneg... Le Printemps des Poètes, événement international qui invitait cette année à l'insurrection poétique, vise à sortir la poésie des salles de classe, lui rendant ainsi sa qualité d'art populaire. Ce travail s'est poursuivi pour les écoliers de Diwan par une sortie pédagogique « War roudoù Anjela Duval », (Sur les traces d'Anjela Duval), poétesse trégoroise dont la statue orne la place de Vieux-Marché, et dont les rimes résonnent encore tout au long de la vallée du Leger :

« Nag un dudi mont da bourmen
Dre hentoù don ha gwenodenn
'Touez ar bleunioù 'hed an draonienn
O pegen kaer
Eo traonienn al Leger ».

Skol Diwan Louaneg

Titouroù/Renseignements - Enskrivadurioù a-hed ar bloaz / Inscriptions tout au long de l'année.
02 96 91 01 34 diwan.louaneg@yahoo.fr

VIDE-GRENIERS le dimanche 6 septembre dans le bourg - 3 € le mètre.
Renseignements et inscriptions au 02 96 37 21 93

FEST-NOZ

de l'Ankou le samedi 7 novembre à 21 h à la salle des fêtes de Louannec - Repas sur place dès 19h. 02 96 91 01 34 - diwan.louaneg@yahoo.fr



TRÉGOR VÉHICULES ANCIENS



Président : Gilles LE CALVEZ
Vice président : Jean Paul CESAR
Trésorier : Marycinthe LE GOFF
Secrétaire : Catherine HUBERTAL
Webmaster : Sébastien LE GOFF
Tél : 02 96 23 71 05
Mail : president@assotva.fr
Site internet : http://assotva.fr

Le dimanche 5 avril 2015, lors de notre première escapade, intitulée « sortie de printemps », nos véhicules ont pris allègrement la route de Morlaix afin de rejoindre nos amis du Club Calandre et Torpédo. Cette sortie est un test grandeur nature pour ces vieilles mécaniques qui nous ont conduits, sans faillir, vers la Baie de Morlaix. Nos amis nous ont chaleureusement accueillis et c'est sous un soleil d'été que nous avons partagé avec eux le pot de l'amitié qu'ils nous ont offert. Le Calandre et Torpédo a abordé avec nous deux projets pour 2016, pour lesquels il souhaiterait notre participation. Des liens se tissent entre nos deux Clubs … Ensuite, nous avons repris notre route vers Plougasnou où nous avons apprécié la pause repas, dans un joli coin paradisiaque, face à la mer. Le retour s'est effectué par la côte sauvage, chacun gardant en mémoire les beaux paysages admirés, et cette belle journée « d'été » avant l'été.



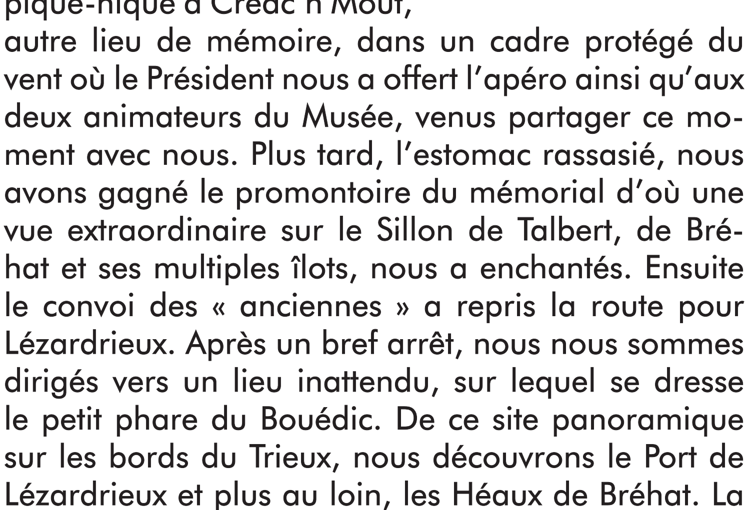
Le Dimanche 26 avril, les adhérents du Trégor Véhicules Anciens se sont donnés rendez-vous à la Gare de Pontrieux. Notre itinéraire s'est poursuivi vers Trévérec où nous étions attendus. Mme le Maire a eu la gentillesse de nous accueillir malgré un calendrier bien chargé en ce jour de commémoration. La presse était également présente pour relater notre venue et la population est venue admirer nos « belles anciennes ». Puis nous avons repris la route vers Lanvollon pour nous joindre à des passionnés de véhicules anciens, qui chaque dernier dimanche du mois, se regroupent à Lanvollon. Certains sont adhérents dans un Club, d'autres sont de simples amoureux de vieilles mécaniques qui viennent présenter leur « petit bijou ». Evidemment des échanges se font et c'est très enrichissant pour les collectionneurs…. Avec la faim au ventre, nous avons repris le volant, afin de gagner notre lieu de pique-nique. En passant à Gommenech, notre Président n'a pas résisté à la tentation de s'arrêter dans sa ville natale, où il nous a offert l'apéro, dans le joli petit parc de la Mairie. Fortuitement, Monsieur Le Maire est passé par là et a accepté spontanément et en toute simplicité de partager un verre avec nous … Le temps étant capricieux, c'est dans une grange, chez les heureux propriétaires d'une 2 CV Dolly, que nous avons savouré notre pique-nique dans la joie et la bonne humeur. Les organisateurs de cette journée avaient encore prévu un « circuit touristique local » l'après-midi. Les adhérents du TVA garderont, cette fois encore, un excellent souvenir de cette sortie à Lanvollon.

Le dimanche 3 mai, quelques adhérents du T.V.A. se sont rendus à Saint-Brieuc, sur le site du Légué, afin de rencontrer nos amis de l'ABVA, club organisateur du fameux Tour de Bretagne, que l'on ne présente plus tant sa renommée est grande. Les 22, 23 et 24 mai 2015, certains de nos adhérents vont aller grossir le flot de ces nombreux passionnés de véhicules anciens et représenter notre Club.

Le dimanche 10 mai un magnifique itinéraire inédit nous a été proposé. Cette balade intitulée « Presqu'île sauvage », nous a rassemblés sur le quai de Tréguier, dès 09 heures 30. Après un temps d'exposition de nos véhicules, le temps de savourer un petit café, nous avons fait un passage dans la petite cité de caractère et gagné, La Roche-Derrien, Pouldouran, jolis petits villages installés sur la rivière de Tréguier. Des problèmes mécaniques ont alors scindé le groupe en deux : tandis que le premier continuait sa route, l'autre réparait. Nous avons attendu nos amis en faisant une halte à l'Ile à Poules, sous un soleil éclatant, qui rendait le paysage encore plus idyllique. Nos amis retrouvés, c'est tous ensemble que nous avons visité, à Pleubian, au Manoir du Launay, le petit musée ouvert à la mémoire des jeunes pilotes américains qui ont perdu la vie, pour notre



liberté. Les présentateurs ont su nous faire découvrir les conditions de vie de ces jeunes aviateurs et de leurs équipages, et à partir d'anecdotes émouvantes, faire passer un message fort, à savoir : ne jamais les oublier et avoir un respect sans faille pour ces jeunes hommes venus mourir sur nos terres, loin de chez eux. Puis, nous avons gagné Larmor-Pleubian. Nous nous sommes installés pour le pique-nique à Creac'h Mout, autre lieu de mémoire, dans un cadre protégé du vent où le Président nous a offert l'apéro ainsi qu'aux deux animateurs du Musée, venus partager ce moment avec nous. Plus tard, l'estomac rassasié, nous avons gagné le promontoire du mémorial d'où une vue extraordinaire sur le Sillon de Talbert, de Bréhat et ses multiples îlots, nous a enchantés. Ensuite le convoi des « anciennes » a repris la route pour Lézardrieux. Après un bref arrêt, nous nous sommes dirigés vers un lieu inattendu, sur lequel se dresse le petit phare du Bouédic. De ce site panoramique sur les bords du Trieux, nous découvrons le Port de Lézardrieux et plus au loin, les Héaux de Bréhat. La dernière étape du Trégor Véhicules Anciens s'achève à l'Ile à Bois, où des promeneurs du dimanche sont heureux de découvrir nos voitures et échanger avec nous. Ce sera ici la fin de la balade pour certains adhérents rompus par une longue journée, de visites, de vent et de soleil. Les autres ont décidé d'aller déguster une bière bien fraiche, dans un bar pas comme les autres. En effet, c'est dans cette ancienne école de Kermouster, idéalement située, reconvertie en bar, que nous avons savouré notre dernier verre entre amis, en admirant une fois encore, la superbe vue sur la ria du Trieux. Puis, chacun a regagné son domicile, heureux d'avoir découvert sur les rias du Jaudy et du Trieux des petits paradis insoupçonnés, si près de chez eux.



Le Trégor Véhicules anciens se concentre actuellement sur la prochaine grande sortie du Club, la « Trégorancienne », rallye sur deux jours (les 13 et 14 juin 2015), qui se déroulera cette année sur Dinan-Pays de Rance.

Gilles LE CALVEZ

LES STERNES

Les Sternes, le club de gymnastique de la commune a une nouvelle fois brillé lors des différentes compétitions que les jeunes gymnastes ont disputé durant cette saison. Poussines, jeunesses et aînées ont fréquenté les praticables du département et de la région pour se confronter aux autres clubs. A l'issue de la compétition départementale, deux équipes poussines et une équipe jeunesse se sont qualifiées pour disputer la compétition régionale où elles ont obtenu des places honorables. Cette saison a également été marquée par deux stages organisés au sein du club et animés par Katell Colouarn (ancienne gymnaste des Sternes). Des stages bien suivis qui ont permis aux gymnastes du club de se perfectionner et d'approfondir leur connaissance des agrès. L'année s'est conclue traditionnellement par le gala placé cette année sous le thème « Blanc et Noir » où toutes les jeunes licenciées ont montré l'étendue de leur talent.



Le bureau



LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE



Au nom de la gavotte Louannécaine nous tenons à remercier notre président Bernard Denniel d'avoir permis à l'association de continuer cette année malgré son désir de passer la main.

Année importante puisque la Gavotte a fêté ses 10 ans le 12 octobre dernier. Le fest deiz organisé à cette occasion n'a pas tenu ses promesses en matière d'entrées mais l'ambiance était bien là avec d'excellents musiciens : Ossian / Thierry et Bruno / Kerouez.

Deux repas ont permis aux adhérents de se retrouver de manière festive.

L'un le 21 janvier 2015 pour fêter la mi-année et la galette des rois.

L'autre le 27 mai 2015 : repas de clôture avec Thierry et Bruno qui ont animé notre soirée "auberge espagnole".

Les cours prodigués par Anne-Marie et Gilles nous ont permis d'apprendre ou de revoir une cinquantaine de danses dans une ambiance conviviale.



Nous donnons rendez-vous en septembre prochain à la trentaine d'adhérents et invitons de nouveaux adhérents à nous rejoindre.

Pour suivre la vie de la Gavotte consultez notre site

http://www.gavottelouannecaine.fr

Pour nous contacter et vous inscrire:

association@gavottelouannecaine.fr

ou Tél: 06.11.60.49.25

Le secrétariat de la « Gavotte »

DANSE PASSION À LOUANNEC



Notre association propose de vous faire découvrir et pratiquer la danse, chaque lundi et chaque jeudi, au foyer municipal.

Et au fur et à mesure de votre progression, nos deux animateurs, Jocelyne et Christian Briand, vous apprendront les pas de valse, le rock, le cha-cha, la rumba, la samba et bien d'autres danses.



Nous recherchons particulièrement des débutants (cours le lundi de 20 h à 20 h 45).

Trois conditions pour s'inscrire en septembre: s'acquitter d'une modique participation, être motivé, et venir en couple (pour danser, c'est plus facile !).

Contrairement aux idées reçues, et aux a priori, la danse n'est pas une activité ringarde !

C'est même une des seules activités physiques à générer autant de bénéfices et de bienfaits.

La preuve ?

- Elle développe l'endurance, renforce les capacités cardiaques et musculaires.
- Elle fait travailler souplesse et mémoire, elle contribue à parfaire le sens de l'équilibre, du maintien, de la coordination.
- Elle permet aussi de s'évader en oubliant les petits tracas du quotidien, les soucis, le stress, elle aide à vaincre sa timidité et ses inhibitions. Elle donne de l'assurance et de la confiance en soi.

Danser, c'est réunir forme, détente et joie de vivre.

Alors, jeunes et moins jeunes, venez goûter aux plaisir de la danse avec la centaine d'adhérents que compte l'association Danse Passion.

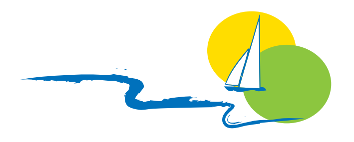
Danse Passion fêtera ses vingt ans l'an prochain et nous **"fêterons"** l'évènement en dansant.....Le programme est en cours d'élaboration.

Renseignements au 02 96 23 22 14

ou danse-passion@wanadoo.fr.

Site internet : http://perso.orange.fr/dansepassion

Le bureau de Danse Passion



COMITE D'ANIMATION DE LOUANNEC

Avec l'arrivée des beaux jours, les dates de manifestations sur Louannec vont se multiplier. Après avoir commencé la saison avec un joli succès du traditionnel vide-grenier, le 10 mai, elles se prolongeront avec :

- La fête de la musique le dimanche soir 21 juin, place de la mairie.
- Le Fest-Noz gratuit, le samedi soir 11 juillet, place de la mairie
- L'exposition des créateurs amateurs du entre 23 juillet et 9 août, à la nouvelle école maternelle.
- Les chorales "les accores" et "les timoniers" de chants de marins le vendredi soir 14 août, place de la mairie
- Le forum des associations le samedi 5 septembre, au foyer
- Le marché de Noël, initialement prévu le 5 décembre, est déplacé au 29 novembre pour cause d'élections régionales.



Beau succès pour le vide-grenier du 10 mai 2015

DEFI SPORTIF LOUANNEC-PERROS

Le dimanche 20 septembre 2015, la commune de Louannec au travers du CAL, s'associe à Perros-Guirec pour organiser le « défi sportif Louannec-Perros ». Cette manifestation s'articulera autour de 3 épreuves sportives, une course à pied le long de la voie douce entre le camping de Louannec et le Linkin à Perros-Guirec, du canoë sur le Lenn et une épreuve de VTT sur le circuit de Louannec. Cette journée se terminera par un moment convivial sur l'esplanade du port à Perros-Guirec.

Pour tous renseignements :
Tel : 09 72 46 28 92
Mail : cal.louannec@gmail.com

Le bureau du CAL

LES LOUANNIGOUS



La troupe de théâtre des Louannigous, qui se produit sous l'égide du CAL, lance traditionnellement la saison des animations, en proposant des spectacles divertissants, variés et de qualité: vaudevilles, pièces contemporaines, intrigues policières, comédie de mœurs…

Cette année encore, les spectateurs étaient au rendez-vous, au mois de mars, pour Les Belles Sœurs, pièce d'Eric Assous, dont quatre représentations ont été données. Le bilan est très positif et suite à ce vif succès, c'est avec enthousiasme et bonne humeur que la troupe se prépare pour la saison 2016. Fourmillement d'idées autour du choix de textes, de nouveaux personnages, de nouveaux décors… avec toujours ce désir de partager avec les spectateurs un petit moment de divertissement et de joie.

Merci à tous ceux qui vivent la culture et l'animation de Louannec avec les Louannigous.
http://www.leslouannigous.venez.fr/

Nicolas MIONET



USPL

Après un début de championnat catastrophique, l'équipe première de l'USPL a finalement assuré l'essentiel : le maintien en Division d'Honneur Régionale. Au soir de la sixième journée, l'équipe affiche un bilan calamiteux : cinq défaites pour une seule petite victoire. Bon nombre d'équipes auraient sombré après un tel départ. Mais, composée de joueurs assidus aux entraînements, ayant un sens aigu de l'abnégation et du devoir, l'équipe A de l'USPL va remonter la pente, s'extirper de la zone de relégation au mois de décembre et enfin, acquérir le maintien au soir de l'avant-dernière journée. Si, sur le plan des résultats, la saison 2014/2015 ne restera pas dans les mémoires, le bilan qualitatif est très positif : de nombreux jeunes issus de la structure jeune du club ont intégré l'équipe fanion, et les joueurs expérimentés ont joué à merveille leur rôle de tuteurs. L'estime du sportif se mesure aux difficultés vaincues. L'USPL A a-t-elle semé pour récolter ? 2016 le dira !

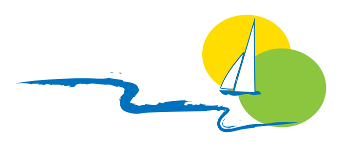
L'équipe B, après un bon début de championnat, a du batailler jusqu'à l'ultime rencontre pour assurer son maintien dans l'élite départementale. Les résultats de la seconde partie du championnat sont médiocres. A sa décharge, le coach a vu ses meilleurs jeunes progresser plus vite qu'il ne l'avait prévu et ces derniers sont partis évoluer en équipe A. Dès lors, même si la tâche est frustrante, il a du composer avec un effectif tributaire des absences et blessures dans les autres équipes. Si la qualité du jeu proposé a été le plus souvent très satisfaisante et reconnue des adversaires, le manque d'efficacité (problème récurrent de l'USPL) s'est fait cruellement sentir. A noter la capacité d'écoute de la plupart des jeunes éléments ayant intégré cette équipe en début de saison qui leur a permis de franchir très vite un palier et d'évoluer en DRH. Dans ce sens, l'équipe B a parfaitement tenu son rôle même si le parcours final fut un peu chaotique.

L'équipe C repartait en 3ème division cette année. Comme tous les ans, la notion de plaisir était la plus importante alors pourquoi ne pas jouer un rôle dans ce championnat. Mais le manque de joueurs et les blessures ont trop longtemps rythmé la saison. Les joueurs se seront battus toute l'année pour le maintien, malheureusement en terminant 10ème, l'équipe C doit se résoudre à évoluer en D4 l'an prochain.



Les U17 découvraient le niveau régional ; dure saison pour eux (de plus, la plupart des joueurs affrontaient des adversaires plus âgés). Gageons que la découverte du haut niveau et l'expérience acquise leur serviront dans les prochaines années. L'équipe B, en proie à un effectif numériquement un peu juste, n'a cependant pas démérité.

Très bons résultats pour nos U15 qui terminent seconds de leur championnat (premier niveau départemental), donc très près de la place d'honneur. Une attaque très efficace, un esprit de solidarité et une présence assidue aux entraînements bihebdomadaires à Kerabram leur ont permis de vivre avec leurs encadrants une saison intense qui se poursuivra à Callac où ils disputeront les quarts de finale de leur coupe départementale. Ce groupe est la grande satisfaction du club cette année.



Après une première partie de championnat difficile pour les U14 (découverte du grand terrain), la refonte des groupes devrait leur permettre de finir en milieu de tableau après cette seconde phase.

La saison s'achève, les résultats sont là alors pensons aux chevilles ouvrières : entraîneurs, dirigeants et toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement des équipes en gérant les maillots, l'entretien des terrains, en accueillant les adversaires, les arbitres. Ils sont au service du groupement des jeunes, qu'ils en soient remerciés !

Le traditionnel challenge PELOSATO, catégorie U13 s'est déroulé le vendredi 1er mai sur la très belle pelouse du stade Louis Bourdelles à Louannec. 20 équipes, réparties en 4 poules de 5, se sont affrontées de 10h à 17h. Au terme de cette belle journée : victoire en finale du stade Briochin face à Dinan-Lehon. 15 bénévoles à la buvette, à la restauration, sur le podium et pour l'arbitrage ont permis le bon déroulement du tournoi à la grande joie des 200 jeunes joueurs et de leurs accompagnateurs.



les bénévoles à la buvette

L'école de foot a réuni cette année 115 enfants encadrés par une vingtaine de dirigeants.

En cette fin de saison, les tournois, permettent aux enfants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris tout le long de l'année. Les premiers résultats dans toutes les catégories sont de bonne augure pour les semaines et l'année à venir.

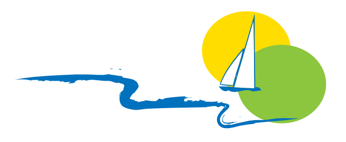
Les dirigeants

CHALLENGE PELOSATO

Vendredi, près de 1 000 jeunes joueurs de tous les clubs de football du département ont disputé le challenge Antonio-Pelosato, organisé par l'Union sportive Perros-Louannec. Au terme d'une journée remplie de matchs palpitants disputés au stade Le Jannou et au stade de Louannec, ce sont les joueurs de Saint-Brieuc qui ont remporté la finale des U13 devant Dinan-Léhon. En U11, l'équipe de Rospez l'a emporté devant l'inattendue équipe de Prat.







AGEL



Lors de notre dernière assemblée générale, Laurence Stricot nous a annoncé son désir de quitter le poste de Présidente.

Le Conseil d'Administration a renouvelé le bureau.
- Présidente : Annie LE BELLEC
- Trésorière : Nicole VEILLON
- Secrétaire : Maryse BOURGART

Cette année a connu un peu de changement avec l'absence pour maternité de l'animatrice sportive des mardis et jeudis, Gwénola Rouxel. Gwénola a été remplacée le mardi par Sylvie Le Bris et le jeudi par Capucine Hays. Gwenola Rouxel reviendra en septembre 2015 mais ne reprendra que la séance du jeudi, Sylvie Le Bris poursuivant la prise en charge de la séance du mardi. Notre jeune animatrice Capucine va poursuivre ses études en faisant une spécialisation. Merci à Capucine et à Sylvie qui sont bien rentrées dans l'esprit de convivialité de l'association et nous ont fait passer une bonne année sportive.

Line Priser a assuré la séance du vendredi matin avec toujours le même dynamisme. Line est aussi l'animatrice de la marche nordique, cours qui a lieu le mercredi matin. Pour l'année prochaine, Line désire toujours animer la séance de gym du vendredi mais désire arrêter l'encadrement de la marche nordique. Lors du conseil d'administration du mois de juin, nous discuterons du devenir de cette activité.

En juin, nous aurons notre traditionnel repas de fin d'année. Il aura lieu au restaurant « Aux Docks » à Trégastel pour une soirée conviviale qui nous permettra une rencontre amicale dans un autre contexte. Puis le mardi 30 juin, dernière séance avec une autre tradition : la marche de fin d'année, balade qui nous conduira autour de Louannec et Saint-Quay-Perros.

Annie LE BELLEC

TTLPL

Titouan, jeune joueur habitant la commune de Louannec sera le seul représentant du Tennis de Table Louannec Plouaret Lannion au Championnat de Bretagne.

Il concourra dans la catégorie Poussin (Joueurs nés en 2006 et +) le weekend du 6 Juin 2015 à Dinan, pour essayer d'obtenir le titre tant convoité de Champion de Bretagne, face aux 12 autres joueurs qualifiés.

Licencié au club depuis l'âge de 7 ans, il entame déjà sa 3ème année au sein du TTLPL.

Depuis ses débuts à la halte garderie de Louannec, se tenant tous les jeudis soirs au gymnase, depuis plusieurs années, et encadrée par Brice Machomet, Titouan montre l'âme d'un vrai compétiteur malgré son jeune âge.

Avec beaucoup d'enthousiasme, il s'entraîne maintenant tous les jeudis après-midi de 18h15 à 19h45 et les samedis matin de 10h30 à 12h00, avec ses copains Louannécains sous la direction de Brice, formant un petit groupe sympa d'une dizaine de joueurs.



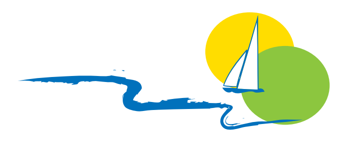
Vice-Champion du Premier Pas Pongiste l'année dernière pour sa 1ère compétition,

Vice-Champion des Côtes d'Armor cette année au mois de Mars, à Yffiniac, qualifié au top régional de détection à Rennes, et de très bons résultats au Critérum Fédéral, nous révèlent les progrès de Titouan, en très peu de temps.

Son assiduité toute l'année, sa participation à de nombreuses compétitions lors des Championnat des Jeunes, ainsi que tous ses efforts lors des entraînements, nous laisse penser que Titouan n'a pas fini de nous surprendre, et devrait dans un avenir proche faire briller les couleurs du TTLPL .

Déjà très fier de sa qualification, tout le club sera derrière Titouan lors de ce Championnat de Bretagne.

Allez Titouan, nous te souhaitons bonne chance !



TENNIS CLUB : CAP SUR LE TOURNOI D'ÉTÉ

C'est l'heure d'un coup d'œil en arrière sur la saison sportive. Les équipes 1 féminine et masculine ont rempli l'objectif assigné en début d'année, à savoir le maintien. Avec leur capitaine Marie-Louise Nicolas-Gay, les femmes, très soudées, ont renouvelé leur bail en D2, une performance. Les hommes et leur capitaine Maël Faouen ont assuré brillamment leur maintien en D3 jusqu'à titiller les meilleurs. L'occasion de saluer le départ d'Emmanuel Ley, n°1 du club qui s'en va pour raisons professionnelles. Dirigées par Anne-Hélène Guillou et Gurvan Simon, les deux équipes 2 ont accompli également leur mission : faire progresser les joueurs tout en intégrant de nouveaux venus.

La saison se prolonge avec une équipe + 35 ans hommes (capitaine Denis Le Noan) et deux équipes jeunes, chez les garçons toujours : les 12-14 ans (capitaine Pascale Descos) et les 10-11 ans (capitaine Régis Fréchin).

Mais les regards se tournent déjà vers l'été. Le Tennis Club organise à nouveau son tournoi, du 13 au 23 août. Le juge-arbitre sera cette année Gurvan Simon qui a passé avec succès tous les diplômes nécessaires. Déjà présent l'an dernier auprès d'Olivier Sentieys, celui qui est aussi notre secrétaire sera seul à la barre pour la gestion des différents tableaux d'une compétition qui attire près de 200 seniors chaque été et compte pour le challenge du Trégor-Goëlo.



Gurvan Simon est le nouveau juge-arbitre du TCL.

Une nouveauté à noter, des stages ouverts à tous seront proposés par le club tout l'été.

Philippe Gestin

BABY BALL

La saison du baby ball s'achève déjà! La saison fut riche en jeux, activités et séances à thème menés par le dynamique Clément. Les enfants se sont bien dépensés et amusés.

Les séances parents-enfants organisées à l'occasion des fêtes de fin d'année et de Pâques ont permis aux parents de participer aux activités et se réunir autour d'une collation conviviale.

La magnifique chasse aux oeufs en plein air est encore dans toutes les têtes !

L'année s'achèvera par une séance festive sur la plage de Trestel.



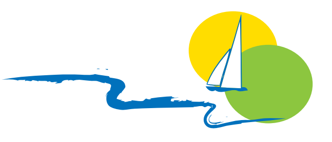
Le baby-ball vous donne rendez-vous en septembre. Il s'adresse aux enfants âgés de 4 à 6 ans. Ce sont des jeux de ballons, des parcours de coordination et de motricité, des jeux individuels et pré collectifs.

A bientôt !

Contact : babyball.louannec@gmail.com

Franck L'HÉRÉEC





MELL ZORN



Le groupe des moins de 12 ans (gars et filles) était divisé en deux équipes : une évoluant en excellence et coachée par Mickael Lamandé et l'autre en honneur coachée par Erwan Ropars. Marie Sartore en formation d'entraîneur est venue renforcer Erwan et Mickael pour les entraînements. L'effectif (plus de 25 enfants) et la disponibilité de la salle ont rendu la tâche ardue. Cependant, l'équipe 1 se classe actuellement 5ème dans un championnat très relevé et l'équipe 2 ayant terminé à la 1ère place de son championnat dispute actuellement les finalités en se classant 2ème pour le moment.

La motivation et la joie de vivre sont les caractéristiques de l'équipe des moins de 14 ans, filles. Actuellement 4ème sur 10 en excellence départementale, la progression du groupe est visible. Toutes indispensables. On pense déjà à la saison prochaine. Merci à Valentine et Romane. Merci à toutes les filles.

Pour les moins de 19 ans, filles, coachée par Eric Dubouil, un championnat difficile par manque d'effectifs mais le bon état d'esprit et la persévérance les amènent en milieu tableau. Toutes pourront rejoindre l'équipe senior l'an prochain.

L'équipe senior fille coachée par Nathan Cornu se positionne actuellement à la 6ème place (sur 12) dans un championnat assez relevé. Notons la bonne entente au sein de groupe.



L'équipe senior masculine défend en juin pour la troisième fois consécutive son titre de meilleure équipe au niveau départementale (coupe du conseil général). En championnat ils espèrent accrocher la troisième place. L'année prochaine se prépare activement, le groupe espère se renforcer avec de nouveaux joueurs afin de continuer leur progression.

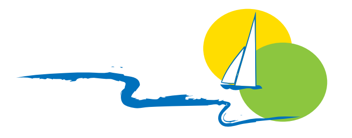
Ombre au tableau, l'impossibilité par manque d'enfants d'avoir pu maintenir notre école de hand (tous les enfants âgés de moins de 9 ans). L'appel est lancé pour la saison prochaine, venez nombreux nous rejoindre.

Gageons également que l'agrandissement de la salle de sport nous amènera plus de créneaux horaires afin de répondre aux ambitions de nos jeunes joueurs.

On salue par cet article, l'engagement de tous les bénévoles pour la gestion du club, des entraînements, des arbitrages, des déplacements mais aussi des ravitaillements (en eau je précise...).

Pour eux, un grand **MERCI**.

Olivier LE MÉLÉDER



JÉRÉMY, JEUNE SAPEUR POMPIER

Je me prénomme Jérémy et je réside Louannec. J'ai 16 ans et je suis jeune sapeur pompier (JSP) au centre de secours de Perros-Guirec depuis 1 an. Auparavant j'avais effectué 3 ans dans le centre de secours d'Arpajon (Essonne).



Pourquoi es-tu J.S.P. (Jeune sapeur pompier) ?

Depuis tout petit, c'est ma passion. et j'ai donc passé les tests avant de signer un "contrat moral".

Comment devient-on J.S.P. ? Quels tests as-tu dû passer pour devenir J.S.P. ?

J'ai intégré les JSP à 12 ans et j'en suis à ma 4ème année sur les 5 exigées pour obtenir mon brevet national de Jeune Sapeur Pompier. Pour y accéder, j'ai dû déposer une lettre de motivation. J'ai été sélectionné d'après cette lettre et j'ai passé les tests sportifs, un entretien devant un Chef de section et deux autres formateurs, j'ai subi un contrôle de mathématiques et une dictée. Pour intégrer le centre de secours de Perros-Guirec en provenance d'Arpajon, j'ai dû déposer une nouvelle lettre de motivation avec ma demande de mutation.

Qu'est-ce qui t'as motivé pour devenir J.S.P. et que t'apporte cette formation ?

Je suis à l'écoute des autres et j'ai toujours eu un tempérament à vouloir aider. Je pense que ce sont déjà des bases essentielles. Depuis 4 ans, avec l'aide de mes formateurs, j'ai acquis d'autres bases : le respect, le civisme et la solidarité qui sont des valeurs un peu oubliées aujourd'hui.

Je pense qu'au contact des professionnels et des cours inculqués, on gagne en courage, on apprend le dépassement de soi et la découverte de la force du travail au sein d'une équipe. L'esprit d'équipe est très important dans ce métier.

De plus cette formation nous apprend le secours aux personnes, la lutte contre les incendies et la protection des biens et de l'environnement, ainsi que le fonctionnement des services de secours.

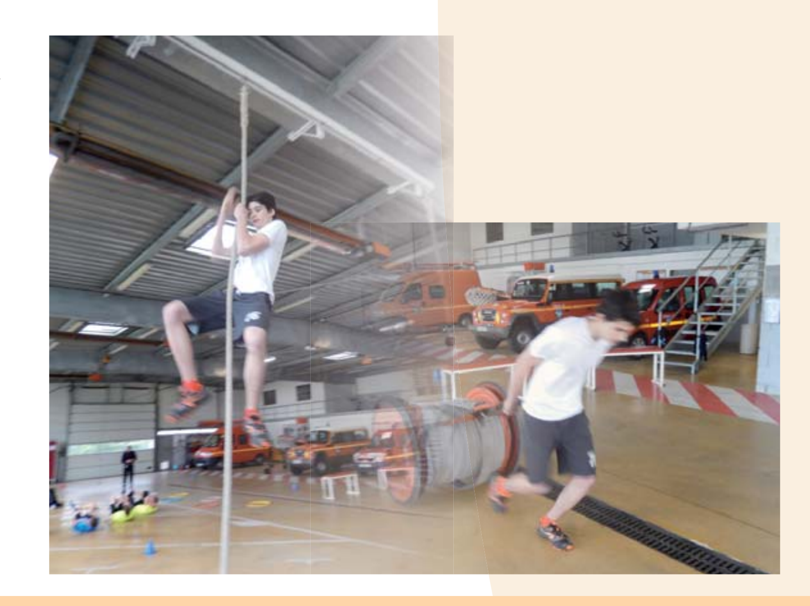
Quand pratiques-tu cette activité ? Quelle est la nature de tes activités ?

Il y a les cours théoriques, pratiques et sportifs. C'est le samedi matin : 2 heures de pratique sportive (grimper de corde, tir du dévidoir (porte tuyau), et renforcement musculaire. Ensuite, 2 heures de théorie sur l'utilisation des matériels et des protocoles d'intervention.

Nous apprenons également les gestes qui sauvent et les bases du secourisme. J'ai ainsi obtenu mon PSC 1 (attestation de Prévention et Secours Civiques niveau 1)

A quoi être J.S.P. sert-il ?

D'abord, je fais du sport parce que je sais qu'il faut être sans faille physiquement pour devenir sapeur pompier professionnel, ce à quoi je me destine. C'est ce que cette formation personnellement m'apporte en plus des connaissances de bases de la profession.



Merci à Jean-Pascal Dubosc chef de section qui m'a aimablement reçu, qui m'a fait visiter les locaux et qui m'a présenté une partie des 18 JSP de Perros-Guirec dont 3 filles. J'ai pu constater le respect et l'estime de tous ces jeunes envers leur cadre. Félicitations à ce sapeur pompier qui encadre ces jeunes bénévolement, en dehors de ses heures de service.

Je remercie également le Lieutenant Eric L'Héron, Chef du Centre de secours de Perros-Guirec qui a donné son aval pour ce reportage sans prétention mais qui peut éventuellement inciter des vocations comme celle de Jérémy.

Merci à eux et au Corps des sapeurs pompiers qui mérite tout notre respect et notre admiration.

Guy PARZY



Il y a 60 ans, le 20 mars 1955, était inauguré le château d'eau de Mabiliès

La décision du conseil municipal d'alimenter en eau chaque foyer de Louannec remonte au début des années 50. Un château d'eau sera construit à Mabiliès à l'emplacement de la gare de chemin de fer, désaffectée depuis 1949. Le « petit train » - comme on l'appelait- reliait Tréguier à Lannion. Il y faisait halte. Comme il le faisait à la gare de Petit-Camp où la locomotive à vapeur faisait le plein en eau. Le jeudi, jour de marché à Lannion, le train connaissait une forte affluence en voyageurs. Les autres jours, il transportait surtout primeurs, céréales, pommes à cidre en partance pour Paris.

Le site de l'ancienne gare, devenu friche, présente deux avantages pour l'implantation d'un château d'eau. Il se trouve sur l'un des points hauts de la commune, à environ 90 mètres d'altitude, et il est proche de la source de Kergrist (1), à la limite de Kermaria-Sulard, où jaillit la source appelée à alimenter le réseau.

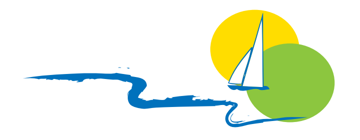
Mabiliès il y a 60 ans, c'est quoi ? C'est tout simplement un hameau de quelques foyers. Il y a une ferme, une des plus modernes de la commune tenue par la famille Bourdellès. Pierre est le député-maire de Louannec. Son frère Louis gère l'exploitation agricole. Il est sur le point de se tourner vers l'élevage de poules pondeuses. A l'emplacement de ses anciens poulaillers se trouve aujourd'hui l'entreprise « Editions Jack ». Dans les années 50, il y a aussi un négoce de produits agricoles tenu par Auguste Adam. Celui-ci organise chaque année, le deuxième dimanche d'août, une fête très courue avec le plus souvent des tournois de luttes bretonnes. Il y a deux débits de boissons : l'un tenu par Jean Le Garrec, également entrepreneur de travaux agricoles spécialisé dans les battages à la ferme et un autre au nom de René Simon. Deux ou trois autres habitations et puis c'est tout !

Il faut dire que dans ces années-là, la population de Louannec est à son plus bas niveau depuis 1801, année du premier recensement. On dénombre un peu plus de 1.000 habitants alors que le maximum jusqu'alors - 1.750 habitants - a été relevé en 1850. Au moment de la construction du château d'eau, la population locale est entièrement tournée vers l'agriculture et l'élevage. Pour preuve, le conseil municipal qui compte 13 membres, est composé de 11 cultivateurs et de deux courtiers en produits agricoles !



Jean-Paul SIMON, 10 ans, enfant du quartier, coupe le ruban tricolore sous le regard de Pierre Bourdellès, député-maire de Louannec.

En 1954, une équipe de travailleurs assez hétérogène est recrutée pour la construction du château d'eau. Le chef de travaux, M. Gauguin, porte un anneau d'or à une oreille. Ceci intrigue beaucoup la population locale ! « C'est le signe de reconnaissance des Compagnons du Tour de France » explique l'intéressé. A ses côtés oeuvrent quelques maçons qualifiés et une multitude de manœuvres. Ce sont pour une part d'anciens soldats qui reviennent de la Guerre d'Indochine où ils s'étaient engagés et d'autre part des ouvriers agricoles qui cherchent à



améliorer leur ordinaire. Ils préparent de grandes quantités de béton, montent les seaux au fur et à mesure que s'élève la construction.

Beaucoup d'entre eux prolongeront leur contrat pour creuser à la pioche et à la pelle des kilomètres de tranchées qui apporteront l'eau dans tous les hameaux de la commune.

Le château d'eau est inauguré, le 20 mars 1955, en présence de René Pléven, ancien Président du Conseil (fonction équivalant au poste de Premier Ministre), plusieurs fois ministre sous la 4ème et la 5ème République, président du Conseil Général des Côtes du Nord (2). A l'issue de la cérémonie, un banquet est servi dans le garage du restaurant Gouriou (3) au bourg.

En 1955, cette fourniture en eau ne concerne que la commune de Louannec et la régie est municipale. Cette réalisation a été l'acte fondateur de ce qui deviendra plus tard le Syndicat d'adduction d'eau du Trégor. (4) Après 1936 (électrification de la commune), les Louannécains auront connu en 1955, avec l'adduction d'eau, un nouveau grand progrès au niveau de leur confort ménager.

Notons que dans cette même décennie, la commune de Louannec s'est dotée de son Foyer Rural et de son stade municipal.

Jean-Paul SIMON



Scène de la vie quotidienne à Mabiliès il y a 60 ans.



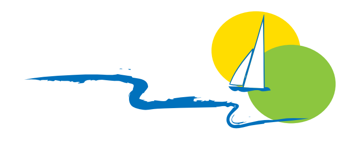
René Pléven adresse quelques mots à René Le Garrec, 5 ans, enfant du quartier.

(1) : La ferme de Kergrist était alors tenue par Emile Le Poncin et son épouse.

(2) : Les Côtes du Nord sont devenus Côtes d'Armor en 1990

(3) : Le bar restaurant Gouriou, aujourd'hui Bar «Le Village », appartenait et était géré par « Tante Jeanne » et par « Tante Yvonne ». Un garage servant de remise, se trouvait à l'emplacement de l'immeuble, à l'angle de la rue Saint-Yves. Comme il n'y avait pas encore de salle municipale, on y organisait bals, banquets, veillées de Noël, projections de films. C'est là que les septuagénaires, nés à Louannec, ont découvert leurs premières images sur écran. Les films de Charlie Chaplin étaient particulièrement appréciés !

(4) Le Syndicat d'adduction d'eau du Trégor dessert aujourd'hui 8 communes à cheval sur les cantons de Perros-Guirec et de Tréguier. Il compte 5 châteaux d'eau, 4 réservoirs semi-enterrés, 2 usines de traitement. Il alimente en eau potable plus de 10.000 abonnés représentant une population permanente d'environ 14 000 habitants, population qui double en période estivale. Il fournit du travail à 16 employés. Son siège se trouve à Trélévern, 2 route de Cabatous.



ETAT CIVIL 2014-2015 - Arrêté à la date du 30 mai 2015

NAISSANCES

ANDRIEU Naël 10 décembre 2014
DESERT Morgane 9 mars 2015
OLLIVIER Toscane 28 mars 2015
LAMPERIERE PIRIOU Morgane 11 avril 2015
LEMAITRE Noham 17 avril 2015
RENON Akina 11 mai 2015

MARIAGES

BERTRAND Elodie et CATROS Aurélie 13 décembre 2014
DESERT Gilles et JEANRENAUD-POUMIRAU Alice 20 décembre 2015
TREMEL Tangui et GALLARDO Florencia 27 décembre 2014
SALAUN Stéphane et DANIOU Catherine 11 avril 2015
ROCHE Christian et JÉGU Françoise 23 mai 2015

DÉCÈS

ANDRY André 5 décembre 2014
PRAT Alain 22 décembre 2014
RAZAVET Bernard 22 décembre 2014
LE GUILCHER Veuve BERTHOU Paulette 10 janvier 2015
PICARDAT Veuve BELLANGER Marie Thérèse 11 janvier 2015
BELLIER Raymond 5 janvier 2015
DURAND Veuve CHESNAIE Jeannine 11 janvier 2015
BARDAILLE Epouse LE TIEC Geneviève 20 janvier 2015
NICOLAS Gustave 25 janvier 2015
LE GUEN Alain 1er février 2015
COLIN Veuve PERON Yvonne 5 février 2015
LEBRETON René 3 février 2015
LE COZ Veuve SALIOU Michelle 15 février 2015
FICAMOS Veuve NICOLAS Anne marie 25 février 2015
COUDRET Pierre 5 mars 2015
LE BEVER Jean 10 mars 2015
GUIBERT Pierre 16 mars 2015
MARELLEC Jean-Paul 10 mai 2015

RAPPEL DES HORAIRES DE TONTE DE PELOUSE

Avec le printemps et l'été reviennent aussi les travaux de jardinage, et notamment les tontes de pelouse, la taille des haies et d'autres petits bricolages.

Pour préserver la tranquillité du voisinage et dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores, des horaires précis sont à respecter pour les travaux de tonte et de bricolage bruyant.

Par arrêté préfectoral : l'utilisation des tondeuses à gazon thermiques, de tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ou autres appareils bruyants ne peut être effectuée que :

- Les jours ouvrables 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés10h à 12h

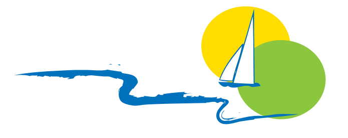
Déchèterie MABILIES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Hiver jusqu'au 29 mars	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	FERMÉE	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	FERMÉE	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	FERMÉE
Eté du 30 mars au 26 octobre	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	FERMÉE	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	FERMÉE

Toutes les déchèteries de la communauté

Renseignements par téléphone Lannion Trégor Communauté : 0 8000 22300





ACTIMUT



ACTIMUT propose un ensemble d'activités physiques et sportives **adaptées** pour les personnes présentant des problèmes de santé ou maladies chroniques (personnes obèses ou en surpoids, les personnes présentant des douleurs articulaires ou problème de dos…) et pour les personnes sédentaires, souhaitant reprendre une activité dans le but de retrouver une condition physique indispensable au maintien d'une bonne santé.

Passerelle à l'activité sportive traditionnelle nous proposons un ensemble d'activités sur **LOUANNEC les mardis de 16h30 à 19h30, au gymnase de Louannec.**

La 1ère séance d'essai est gratuite. Nous travaillons en petit groupe de 12 personnes max pour créer du lien et favoriser des conditions de pratique conviviales et en toute sécurité.

Vous pouvez ainsi nous retrouver à 16h30, pour un cours gym douce/équilibre; 17h30 activités sportives et maladies respiratoires ; 18h30 multi activités adultes et sédentarité.

Reprise des séances le mardi 28 avril.

Notre boucher distingué au "Trophée Culinaire de Bretagne"

Jacques Mallédan, installé depuis dix-neuf ans comme boucher-charcutier-traiteur sur notre commune a été récompensé à l'issue des épreuves de boucherie, de réalisation de deux spécialités crues de cuisson et de dégustation d'une paupiette revisitée.

Avec ses 12 employés, Jacques Mallédan ne travaille que des produits français. Le bœuf et le veau viennent de Corrèze, le porc provient de la production fermière locale, le poisson est de l'arrivage du jour.

« Ce qui m'importe à travers tout ce que je fais, c'est de donner une autre image de la boucherie charcuterie. Il est loin le temps où l'on voyait le boucher seulement avec le couteau et le tablier taché de sang, maintenant la profession montre que l'on peut élaborer des recettes, travailler de A à Z et fournir des prestations de très bonne qualité ».



BOUCHERIE JACQUES

14 route de Tréguier, à Louannec

et place de l'Eglise à Trébeurden.

Tél. 02 96 23 27 00

NOUVEAUX COMMERÇANTS









NOUVEAUX PARA-MEDICAUX



"OSIRIS"
5 route de Perros

Psychologue Clinicienne D.E.

SAILLANT, Florence : 02.96.49.01.24

Ostéopathe

MAGUIÈRE, Pierre : 02.96.49.01.20

Masseur - kinésithérapeute

DORÉ, Manuel : 02.96.49.01.21

Florence Saillant

Psychologue clinicienne D.E

Enfants, adolescents, adultes

Pôle Médical Osiris
5 route de Perros
22700 Louannec

02.96.49.01.24
saillant.florence@orange.fr

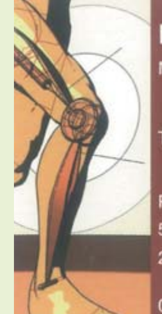
Manuel Doré

Masseur-kinésithérapeute D.E

Thérapie manuelle

Pôle Osiris
5 route de Perros
22700 Louannec

02 96 49 01 21



Pierre MAUGUIERE

Ostéopathe DO

agréé par l'Etat

Adultes - Enfants - Nourrissons

Sur rendez-vous

Pôle OSIRIS - 5 Route de Perros - 22700 LOUANNEC
Tél. 02 96 49 01 20

Sur rendez-vous du lundi au samedi. Accessible aux personnes à mobilité réduite

ARTISANS

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Maisons et Bâteaux	GUILLOURY Arnaud Agencement	3 Hent Treuz	06.13.26.69.04
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE		06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couvreur- Plombier	DAFNIET Gilles	1 ZA Mabiliès	02.96.91.12.73
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmieux	06.87.99.77.86
Diagnostics immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du Stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Entretien Propriété	TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08
Espaces verts	BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Jardiniers Paysagistes	ATOUT ENTRETIEN/ATOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.74.27.97.61
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société Actuel VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuisier	TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28
Menuisier	MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Travaux bâtiment	ALLAIN Yannick	47 route de Tréguier	02.96.23.07.38
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

COMMERÇANTS

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar	La Taverne	M. ANDRIEU Francky	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40
Bar	Le Dockland	Mmes TRAN-VIVIER Vanni et LAVÉANT Mélina	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	MM GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	7A, allée des Genêts	06.88.59.98.26
Coiffeur	Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80
Coiffeur	A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Epicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage Citroën Ty Auto	M. LE FOULER	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Sternes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Len	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Massage - Relaxation - Onglerie	Tamaris		8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19
Onglerie		Mme LE PEZRON	34, route de Tréguier	06.30.98.59.68
Restaurant	Au Petit bonheur	M. GUILLOU François	4 bis route de Trélévern	02.96.38.61.22/06.27.92.75.26
Restaurant	L'Abricôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	Le Garde-Manger	M. CLOIN	4 route de Kernu	02.96.91.83.21
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87
Snack-Bar du Camping		Richard et Marie	Camping de Louannec	02.96.38.30.76
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toilettage canin	Tendance Canine	Mme ABIVEN	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99
Vins de propriété	Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98



LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)
Renseignements d'ordre juridique ou financier Permanence 9h-12h
Centre Jean Savidan à Lannion
Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)
Permanence de l'union locale CLCV Lannion-Trégor, association de Consommateurs.
Tous les vendredis, 9h-12h.
Centre social de Ker-Huel
29 bd d'Armor – Lannion
Tél. : 02 96 48 27 47
E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr
Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)
AL de Paimpol/Lannion
Permanence à Lannion chaque Vendredi après-midi de 15h30 à 18h30.
Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.
1 rue Ampère
22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)
M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre disposition pour tout conseil aux particuliers désirant construire. Permanence à la Subdivision de l'Equipement de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.
Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF – GDF :
8 Quai d'Aiguillon
22300 Lannion
Tél. : 08 10 73 16 46
Sécurité-dépannage :
n°azur 08 10 33 03 22

POINT INFORMATION HABITAT - LTC
21 rue Jean Savidan à Lannion
Tél. : 02 96 05 93 50

TRANSPORT

Agglo' mobi :
n°azur 0 810 22 22 22
SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :
Rte de Trégastel – Lannion
Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :
Boulevard Armor – Lannion
Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.
Tél. : 02 96 46 40 09
E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit
15 Quai Maréchal Foch
Route de Loguivy
22300 LANNION
Tél. : 02 96 37 90 60
Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois) et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts
Kroas Hent Perros
22300 Lannion
Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public
12 rue des Sept Iles
22700 Perros-Guirec
Tél. : 02 96 23 20 86

SANTE

Centre Hospitalier
Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :
Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
39 Avenue du Park Nevez
BP 40746
22300 LANNION
Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
• Centre administratif et social de Kermaria à Lannion
Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.
• Centre social de Ker-Huel
29, bd d'Armor Lannion
2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis, 9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance
La Croix d'Or
22300 LANNION
Tél. : 02 96 91 44 56

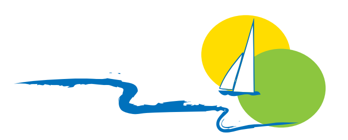
Association Beauvallon : PAEJ Lannion (ex FILEA)
15 rue des Fontaines - 22300 LANNION
Tél. : 02 96 46 34 43

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)
ALMA 22
BP 4618
22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22
Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

LTC (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701
22300 LANNION
Tél. : 02 96 05 09 00

NUMEROS D'URGENCE
SAMU : 15
POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17
(112 à partir d'un portable)



Pompiers	18
Gendarmerie	02 96 23 20 17
Médecins	
Sylvie LE BERRE 20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51
Nathalie RONNELLE 4, route de Tréguier	02 96 23 14 31
Cabinet soins infirmiers	
2, rue St Yves	02 96 23 26 54
Cabinet infirmier	
Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ 38 route de Tréguier	06 20 77 24 08
Chirugiens-dentistes	
Gilles LE PAGE 5, route de Perros	02 96 49 06 20
Françoise SIAUVE-LE DŒUFF 3, rue des Écoles	02 96 23 22 68
Pharmacie	
Anne GUEZIEC Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71
Psychologue Clinicienne D.E	
Florence SAILLANT 5 route de Perros	02 96 49 01 24
Masseurs Kinésithérapeutes	
René THUAULT, Emmanuelle JEZEQUEL et Izeline FERRÉ 38 route de Tréguier	02 96 23 07 98
Manuel DORÉ 5 route de Perros	02 96 49 01 21
Pédicure - Podologue	
Anne-Lise FAIJAN 38 route de Tréguier	06 71 76 27 88
Orthophoniste	
Stéphanie JOUANNO 38 route de Tréguier	06 82 69 88 17
Osthéopathe DO	
Pierre MAUGUIÈRE 5 route de Perros	02 96 49 01 20
La Poste	02 96 23 13 11
Les Ecoles	
Ecole Elémentaire	02 96 91 13 65
Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
Relais Assistantes Maternelles	02 96 23 20 63
Soins à domicile	
CISAD pôle Phoenix Bât. B, Rte du Radôme 22560 Pleumeur-Bodou	02 96 91 25 26
Centre de Loisirs	
Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
Camping municipal	
Ernest Renan	02 96 23 11 78
E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence	
Electricité - Gaz	0810 333 122
Préfecture St-Brieuc	02 96 62 44 22
S/Préfecture Lannion	02 96 46 74 46
Correspondants	
Ouest-France	02 96 23 09 61
M. PIGNY	06 76 14 91 95 cpigny@orange.fr
le Télégramme	02 96 23 70 46
M. EVEN	02 96 91 17 29 rene.even@orange.fr
le Trégor	02 96 23 07 59
Mme LE GALL	annick.le-gall2@wanadoo.fr
EHPAD	
Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC	
25 avenue de la Mairie Saint Quay perros	02 96 91 00 09
CCAS	
Mairie Louannec	02 96 23 20 63

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ordures ménagères :
Mardi (semaines paires) (bac gris)

Collecte collective :
Mardi (semaines impaires)(bac jaune)

http://www.lannion-tregor.com/Les-jours-de-collecte-sur-ma-commune.html?wpid=9238

Mairie :	02 96 23 20 63
Fax :	02 96 23 35 42
Heures d'ouverture :	
Lundi au Jeudi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 00
E-mail :	mairie-louannec@orange.fr
Internet :	www.louannec.com
E-mail :	bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjoints

Gervais EGAULT	mercredi et samedi 9h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	lundi 10 h - 12 h
Nicole MICHEL	jeudi 10 h - 12 h
Marc BACUS	samedi 10 h - 12 h
Pierre VAISSIE	mardi 10 h - 12 h
Danielle VIARD	vendredi 10 h - 12 h

ET SUR RENDEZ-VOUS

Le BIM
Responsable de la publication : Gervais Egault
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63
Site Internet : www.louannec.com
Membres de la Commission :
G. Egault, D. Viard, G.Parzy
S. Cravec, E. Renaud
Rédaction : Mairie de Louannec
Dépôt légal : Novembre 2002
Impression : Publi Trégor - Lannion
Distribution : Daniel Coïc



Anne Le Guillou

Jean-Pierre Darrort

Annie Thoraval

Bruno Capelle



Veronique Liard



Annette Le Levier





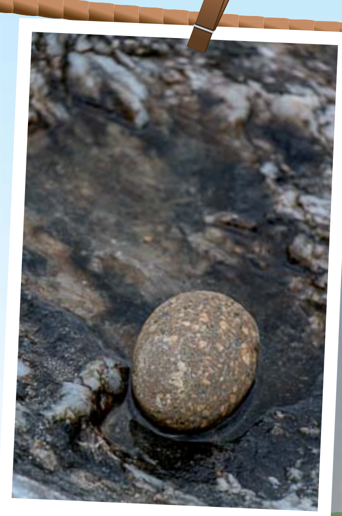
Stéphanie Le Carpentier



Elsa Lagrée



Marylène Harpocrate



Fabrice Roche



Olivier Chauveau



Catherine Olivier